

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2294 - LUNDI 27 AVRIL 2015

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le Kouilou et Pointe-Noire appellent à la réforme des institutions

« Nous sommes pour l'avènement d'une République qui puise ses ressources et ses forces dans nos valeurs sociales et culturelles, reconnaît la place centrale des royaumes traditionnels ainsi que le pouvoir moral incarné par les leaders traditionnels et religieux ; une République où la décentralisation consacrerait à chaque département producteur ou extracteur de richesses naturelles, la ristourne qui lui est due pour son développement », tel est le fond de l'argumentaire développé, le 24 avril au Palais du peuple, par les ressortissants de Pointe-Noire et du Kouilou.

Lors de cette rencontre citoyenne avec le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, ils ont dit leur adhésion au processus de réforme des institutions nationales avec à la clé le changement « par voie référendaire » de la Constitution du 20 janvier 2002. [Page 3](#)



La photo de famille à l'issue de la rencontre entre le président Denis Sassou N'Gusso et les ressortissants de Pointe Noire et du Kouilou ©DR

COOPÉRATION

Brazzaville et Kinshasa préoccupées par la reprise des échanges commerciaux

Au cours d'une séance de travail organisée à Brazzaville, l'ambassadeur de la République démocratique du Congo à Brazzaville, Christophe Muzungu, et le maire de Brazzaville, Hugues Nguélonélé, ont évoqué la nécessité de la mise en œuvre des conclusions de la commission mixte de coopération en vue d'une reprise des échanges commerciaux entre les deux capitales. Ces échanges commerciaux avaient connu un ralentissement à la suite de l'opération « Mbata

ya Bakolo » initiée par les autorités congolaises pour lutter contre le grand banditisme et l'immigration clandestine. « Nous sommes venus voir le maire de la ville de Brazzaville pour échanger sur l'avancement des dossiers liés à la Commission spéciale de coopération entre les villes de Kinshasa et de Brazzaville. Cela, dans le cadre de l'esprit des accords de coopération et jumelage conclus depuis 1987 par nos deux villes », a précisé Christophe Muzungu. [Page 6](#)

VIE DES PARTIS

Josué Rodrigue Nguonimba élu à la tête de l'UFD

L'Union des forces démocratiques (UFD) a tenu, du 24 au 26 avril, son premier congrès extraordinaire « d'ouverture, d'unité retrouvée et de rassemblement des cadres et membres » de ce parti à Sibiti, dans la Lékoumou. Rodrigue Nguonimba



a été choisi pour présider aux destinées de cette formation politique créée, en 1991, par feu Charles David Ganao. Le tout nouveau président succède à Martin Ntsiba, désormais président d'honneur du parti après un intérim de 17 ans.

SANTÉ PUBLIQUE

Trente décès à Pointe-Noire pour cause de rougeole

En vue de contrer la propagation de l'épidémie de rougeole signalée dans certains départements du Congo, le ministère de la Santé et de la population a lancé, vendredi, la campagne de riposte contre cette épidémie à Pointe-Noire, considérée comme l'épicentre de la rougeole avec 30 décès sur près de 800 cas enregistrés. La campagne de riposte couplée à la semaine africaine de vaccination connaît la participation de l'Organisation mondiale de la santé. Le but de cette opération étant d'éradiquer cette épidémie et de corriger les disparités enregistrées lors des campagnes de vaccination dans certaines localités du pays. « J'en appelle solennellement aux mères, gardiennes de la vie, de faire vacciner leurs enfants contre la rougeole et contre toutes les autres maladies évitables par la vaccination afin de donner à nos enfants un bon départ dans la vie », a déclaré le directeur du cabinet du ministre de la Santé, Jean Philippe Gakosso. [Page 20](#)



Jean Philippe Gakosso, lançant la campagne de riposte contre la rougeole à Pointe-Noire

LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

Des experts jettent les bases des plans d'urgence en Afrique centrale

Prélude à la tenue, du 27 au 30 avril à Brazzaville, de la conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la flore et de la faune, des experts des États membres de la Cécac, appuyés par des partenaires extérieurs, ont passé en revue les plans d'actions d'urgence de lutte anti braconnage dans la sous-région. Ces plans dont l'adoption sera soumise aux ministres de la Cécac en charge des forêts visent à mettre un terme à la criminalité faunique pratiquée par des bandes armées organisées. [Page 6](#)

ÉDITORIAL

Modèle

Page 2

ÉDITORIAL

Modèle

Parce que, bien sûr, la paix civile est, pour nous Congolais, l'enjeu majeur du dialogue à venir, mais aussi parce que notre pays joue un rôle essentiel dans la stabilité de l'Afrique centrale, nous nous devons de conduire cette démarche de façon exemplaire. La tenue prochaine, à Bangui, du Forum qui réunira autour d'une même table les responsables centrafricains est là pour le démontrer de façon claire puisque le médiateur de cette crise n'est autre que notre propre Président, Denis Sassou N'Guesso.

Au-delà du devenir de nos institutions, ce qui est en jeu dans cette affaire dépasse largement, très largement, les frontières du Congo. Si bien que les protagonistes du débat sur la gouvernance publique qui s'ouvrira à Brazzaville dans les prochaines semaines devraient, dès à présent, faire leur idée selon laquelle rien ne doit et ne devra porter atteinte à l'unité de la nation.

Certes, l'on peut comprendre que la passion politique et le désir d'accéder demain aux plus hautes fonctions de la République conduisent l'un ou l'autre des acteurs de la pièce à se positionner sur le devant de la scène en tenant un discours enflammé. Mais ceux ou celles qui sont aujourd'hui tentés de le faire seraient sages de tourner, comme on dit, sept fois leur langue dans la bouche avant de s'engager dans des polémiques inutiles. Ils démontreraient ainsi que l'on peut débattre calmement des sujets les plus sensibles et contribueraient du même coup à l'indispensable stabilisation du Bassin du Congo.

Si nous tenons ce propos, ici et aujourd'hui, c'est parce que cette partie de l'Afrique vivra dans les trois années à venir des moments politiques intenses, la plupart des pays qui la composent, et pas seulement le Congo, devant organiser des élections majeures. S'ils veulent vivre en paix dans les prochaines décennies, il leur faudra agir de telle façon que tous ces processus se déroulent dans le climat de paix et de concorde sans lequel il n'est pas de démocratie possible.

Quitte à passer pour d'incorrigibles utopistes nous pensons que le Congo peut et doit servir de modèle dans le domaine de la gouvernance publique. Il suffit pour cela que sa classe politique prenne la juste mesure des responsabilités qui sont aujourd'hui les siennes.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Les ministres Henri Djombo et Émilienne Raoul face aux sénateurs

Le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo, ainsi que son homologue des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul, ont été interpellés le 24 avril par les sénateurs sur deux affaires. Celle portant protection des populations au niveau des aires protégées du Congo, avec le cas des éléphants à Simonbondo, village frontalier du district de Bambama dans le département de la Lékoumou et sur la prise en charge effective et la protection des personnes âgées.

Dans la première affaire, le ministre, Henri Djombo, a d'abord reconnu devant les sénateurs que la situation évoquée par ces derniers était réelle. « *Les faits sont probants. Les éléphants dévastent les cultures de nos populations et chaque année, on évalue les dégâts mais également l'État procède au dédommagement* », a-t-il déclaré en substance. Celui-ci a, en outre, souligné qu'il n'existe pas encore au niveau mondial

des mécanismes appropriés pour éviter ce « conflit » entre les animaux et les humains.

Quant à l'autre affaire, celle portant sur la situation des personnes âgées dans notre pays, la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul, a rappelé à l'endroit des sénateurs qu'au niveau des circonscriptions d'action sociale où le ministère est installé, il se fait des visites à domicile. Le ministère est toutefois informé de la situation des personnes âgées.

S'agissant des personnes abandonnées, ne disposant pas du minimum vital, ou en rupture de relations familiales, celles-là, a déclaré la ministre, les circonscriptions d'action sociale mènent des actions en direction de ces catégories quand elles sont identifiées et procèdent à leur placement dans des centres d'hébergement privés. Ces mêmes circonscriptions interviennent aussi dans la prise en charge médicale, psychologique, alimentaire, vestimentaire ainsi que dans la médiation

sociale pour la réinsertion familiale en cas d'abandon.

Il existe, dans notre pays, quatre centres d'accueil dont trois à Brazzaville et un à Pointe-Noire. Il s'agit de la maison d'accueil des Petites sœurs des pauvres à côté de la cathédrale, le centre des Sœurs missionnaires de la charité dans le premier arrondissement, le centre d'accueil Paul Kamba dans le troisième et enfin le centre missionnaire Alou à Pointe-Noire. Ces centres, a indiqué la ministre, reçoivent en moyenne deux cents à deux cent cinquante personnes âgées et appartiennent tous à des confessions religieuses particulièrement les catholiques. Les interventions de l'État pour appuyer l'action de ces structures, se résument en des missions d'équipes et d'accompagnement psychosocial, en dotation des vivres et non-vivres selon les moyens dont disposent les circonscriptions sociales, a-t-elle conclu.

Jean Jacques Koumba

VIE ASSOCIATIVE

L'ACJA appelle les jeunes à plus de responsabilité

À la faveur d'une rencontre citoyenne qu'elle a animée, le 21 avril, à Brazzaville lors de la Journée mondiale de la voix, l'Association congolaise jeune en action (ACJA) a édifié les jeunes sur leur engagement et responsabilité au sein de la société. Au cours de cette rencontre, qui a connu la participation de plus de six cents jeunes venus de toutes les couches sociales, entrecoupée des scènes de théâtre animées par les plus grands comédiens de la place, plusieurs orateurs ont pris la parole afin de rappeler à la jeunesse qu'elle doit être à la quête de l'information pour ne

pas tomber dans les oublis.

« *En raison de son inconsidération souvent constatée, nous avons pensé qu'il était de notre devoir en tant que jeunes engagés et responsables de saisir cette opportunité qui est d'ailleurs la première au Congo et qui fut initiée pour la première fois au Brésil en avril 1999 pour informer les jeunes sur le sens non seulement de leur devoir mais surtout de leur responsabilité* », a expliqué Antoine Bienaimé Obam'Ondon un des orateurs. « La jeunesse étant la couche la plus vulnérable, notre action se veut être une conscientisation de cette couche en vue de sa prise de conscience face à des manipulations politiciennes profitant de l'ignorance de celle-ci, et surtout pour leur intégration sociale face à l'incivisme dont elle est souvent auteur », a-t-il ajouté. Il faut souligner que dans le cadre de leur information, les concepts du genre Constitution, référendum, droit de vote et bien d'autres aspects ayant trait à la politique ont été également expliqués à ces derniers pour leur culture.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le Kouilou et Pointe-Noire favorables à la réforme des institutions

Une forte délégation des cadres et sages du Kouilou et de Pointe-Noire, s'est engagée, ce 24 avril, devant le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à soutenir le processus de réforme des institutions congolaises pour lequel un débat plus ou moins passionné agite depuis quelques mois la société congolaise. La délégation a, dans le même temps, invité le chef de l'Etat à faire siennes les préoccupations des populations des deux départements portant notamment sur la réalisation de projets structurants susceptibles, a-t-elle estimé, de promouvoir le développement de cette partie du pays.

À la vérité, cette délégation conduite par Jean-Luc Makosso (président du comité d'organisation) tenait à rendre compte au président de la République des conclusions du conclave dit de Buali (le siège du royaume de Loango à Diosso, dans le Kouilou), tenu du 12 au 13 juillet 2014. Au cours de celui-ci, il avait été question pour les filles et fils du Kouilou et de Pointe-Noire, de se prononcer sur les questions liées à la vie politique, économique et socioculturelle du Congo.

Dans le rapport des travaux rendu par le ministre Anatole Collinet Makosso, il en est ressorti la position des Kouilois et Ponténégrins sur le débat relatif au changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002,



Le chef de l'État saluant un membre de la délégation

mais aussi de ce qu'ils pensent du développement de leur terroir. En tout, un compte-rendu liant adhésion à l'initiative de réviser en profondeur les institutions de la République, et donc, par ricochet, le changement de la Constitution et des réclamations jugées pertinentes, étayées au long de l'adresse du porte-parole de la délégation :

« Notre rêve est de voir se réaliser un jour, sous votre magistrature, des projets structurants portant entre autres sur, le bitumage de la boucle du Kouilou, la construction de la Route nationale numéro 5, la réalisation du barrage de Sounda, la construction de l'université du Kouilou », a in-

sisté l'orateur. Mais Collinet Makosso a revendiqué, au nom des enfants du Kouilou, et de Pointe-Noire, le lien de famille, qui les unit au président de la République, la première Dame, Antoinette Sassou N'Guesso étant une native de la capitale économique. Après un intermède de quelques minutes, au cours duquel les sages du Kouilou et de Pointe-Noire ont apporté au chef de l'Etat leur appui en lui remettant quelques objets du pouvoir ancestral, le président de la République a pris la parole pour leur dire sa satisfaction. Il a ainsi remercié la délégation de l'initiative qu'elle a prise pour le rencontrer, avant d'appeler à un large échange de vues avec les res-

tissants des deux départements à Pointe-Noire, où il se rendra sous peu, en mission de travail. Au cours de celle-ci, il procédera à l'inauguration de l'aéroport international de Pointe-Noire dont les travaux d'extension sont arrivés à leur terme.

Le président de la République a aussi rendu hommage à la ville de Pointe-Noire et au département du Kouilou, en rappelant que lors de la guerre du 5 juin 1997, alors que tout le Congo était en ébullition, cette partie du pays fut la seule à préserver un climat de quiétude. Grâce à cette posture, le pays a sauvé l'essentiel, Pointe-Noire étant, évidemment, la capitale économique du Congo.

Au sujet des revendications, le chef de l'Etat a déclaré que la plupart des projets énumérés par le ministre Collinet Makosso sont « dans le tuyau », et donc sur le point d'être concrétisés, le cas principalement de l'université catholique du Kouilou où a précisé le chef de l'Etat, des financements sont déjà trouvés.

Evoquant l'avenir des institutions, Denis Sassou N'Guesso a souligné qu'un débat « normal et libre » est en cours dans le pays et se poursuit. De son point de vue, celui-ci devrait se solder par l'organisation d'un dialogue au bout duquel la classe politique et la société civile trouveraient un consensus autour de la réforme des institutions. Si d'aventure, ce consensus n'est pas réalisé, l'option la plus en vue serait de convoquer un référendum, au cours duquel le peuple serait appelé à se prononcer sur cette réforme.

« Il n'est pas question que notre pays replonge dans des violences du fait des querelles politiques », a noté le président de la République, pour qui réaliser le développement, offrir des emplois à la jeunesse ne sont possibles que dans un climat de paix, de sécurité et de stabilité qui doit être garanti à tout prix. « Les investisseurs ne se presseront jamais vers des pays ravagés par des conflits », a-t-il conclu.

Gankama N'Siah

LE FAIT DU JOUR

Afrique du Sud: Mandela, parti trop tôt?

Les violences visant les étrangers résidant en Afrique du Sud se chiffrent depuis 2008, par des dizaines de morts, des centaines de déplacés et de rapatriés vers leurs pays d'origine. Rd-Congolais, Zimbabwéens, Somaliens, Mozambicains ainsi que des ressortissants d'autres pays africains ayant choisi la nation arc-en-ciel comme leur seconde patrie sont forcés de faire leurs bagages et rentrer chez eux. Motif invoqué par leurs agresseurs : « ils nous prennent tout ! »

L'Afrique du Sud ne doit rien à personne, serait-on tenté de dire, vraiment rien, même si, par le passé, elle avait eu besoin du soutien du reste de l'Afrique pour se défaire du monstre hideux qui s'appelait Apartheid. Même si les combattants et les dirigeants de l'ANC (Congrès National Africain), principale formation politique au pouvoir, avaient eux-mêmes trouvé refuge chez leurs nombreux voisins du continent, lorsqu'ils ne pouvaient pas mettre les pieds dans ce beau pays qui les vit naître, de peur d'être incarcérés ou simplement massacrés par les tenants du régime ségrégationniste du colon.

Devrait-on peut-être attribuer ce tournant chaotique à la disparition

du père de la nouvelle Afrique du Sud, Nelson Mandela ? De son vivant, avouons-le, de telles violences xénophobes orientées contre d'autres Africains, dans le pays qui a souffert des décennies durant de la discrimination raciale ne pouvaient être de mise. Madiba aurait donc dû attendre encore un peu avant de s'en aller. Visiblement, il est mort trop tôt !

Si, en effet, à 95 ans, Mandela semblait avoir rempli son contrat sur terre en tant qu'être humain, dans sa position de leader charismatique sa tâche était loin d'être menée à son terme. Le chantier de la renaissance qu'il avait commencé à bâtir à l'âge de 25 ans lui a pris quarante-sept longues années pour le nivellement du terrain (début de la carrière politique en 1943, prison de 1964 à 1990) et seulement quatre ans, son bref mandat présidentiel, pour l'érection des fondations. Il lui restait d'en élever les murs et d'en poser le toit. Du travail essentiel, cela va sans dire, pour savoir si la maison sur laquelle l'on a mis tant d'énergie à construire est devenue habitable.

Il n'est pourtant pas question d'insinuer que l'Afrique du Sud soit un pays invivable. Au contraire, quelques années seulement après la fin de l'apartheid, le pays de Mandela a retrouvé

le concert des nations et attiré de nombreux immigrés dont des Africains. Le niveau de ses infrastructures scolaires, universitaires, socio-sanitaires et économiques en est la symbolique. Son influence au sein de l'Union africaine est indéniable alors que sa position de pays émergent en fait un membre du Brics, le prestigieux groupe constitué par le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et donc l'Afrique du Sud.

Qui sait si, dans l'idée qui continue de faire son petit bonhomme de chemin sur la réforme de l'ONU, avec le probable élargissement du Conseil de sécurité de cette institution, l'Afrique du Sud ne ferait pas partie des candidats à même de remplir les critères ? Il reste que ses dirigeants se mettent au diapason d'une telle ambition, car durant les violences xénophobes de ce mois, nombreux d'entre eux se sont déjugés par la violence de leurs propos, au point de faire douter de la capacité de leur pays à mériter une telle considération.

Mais au-delà des condamnations, il y a tout de même lieu de faire observer une chose. A l'instar d'autres pays africains, l'Afrique du Sud est confrontée au problème de pauvreté

et de chômage de sa population et de sa jeunesse. La fin de l'apartheid a certes rendu la liberté aux Sud-Africains opprimés, mais le passage du témoin matérialisé par le départ du pouvoir blanc s'est traduit par l'émergence d'une classe dirigeante noire de moins en moins épargnée par des critiques d'enrichissement et d'embourgeoisement illicites.

D'un certain point de vue, les violences décriées actuellement peuvent avoir pour terreau les inégalités criantes résultant de cette situation. En la circonstance, les étrangers pris pour cibles sont de simples boucs émissaires dont le départ même négocié, ne pourrait se traduire par une embellie économique et sociale chez les manifestants dont les expéditions punitives sont dénoncées par toute l'Afrique.

Mandela n'étant plus là pour incarner le sens de la mesure en toute chose, il faudrait à l'Afrique du Sud un sursaut national pour sortir de ce cercle vicieux. Sinon, elle pourrait cesser d'être le miroir d'une certaine Afrique admirée pour son niveau de développement et son leadership continental.

Gankama N'Siah

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

REPRESENTATION DE L'AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION
AERIENNE EN AFRIQUE ET MADAGASCAR EN REPUBLIQUE DU CONGO

Date: 21 Avril 2015

AON N° 2015/ /ASECNA/DEXR/DEXRO/IRE/CO/02

1. La Représentation de l'ASECNA auprès de la République du CONGO a prévu dans le cadre de son budget d'Investissement des crédits, afin de financer la fourniture et la pose des câbles énergie HTA et télécommande pour le D-VOR de l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville à la Représentation de l'ASECNA au CONGO.
2. La Représentation de l'ASECNA au Congo invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture et la pose des câbles énergie et télécommande.
3. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires dans les bureaux du **Chargé de Maintenance IRE** (Tél : 053779527) et du **Chef Unité Energie et Balisage** (Tél : 055878888) de la Représentation de l'ASECNA au Congo – BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville.
4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré gratuitement par les candidats à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en version électronique au soumissionnaire ou à son représentant désigné sur clé USB vierge leur appartenant.
5. Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville, Téléphone : (+242) 05 377 95 58 au plus tard le **25 Mai 2015 à 12 heures précises** et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à **deux pour cent (02%)** du montant de l'offre.
6. Les offres demeureront valides pour une **durée de 240 jours** à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **25 Mai 2015 à 13 heures précises**.
7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **25 Mai 2015 à 13 heures précises** dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA au Congo, à l'aéroport de Maya-Maya – BP 218 à Brazzaville.

Le Représentant de l'ASECNA

Louis BAKIENON

Avis au public

Les personnes dont les noms et prénoms suivent sont priées de passer retirer leurs pièces d'identité au siège des *Dépêches de Brazzaville*

- 1- Niangouna Dieudonné Florent, case 73 bloc c-2027 Bacongo. Bzv
- 2- Kidissa Eve Belgina, 37 av de la révolution (Nkombo)
- 3- Etoua Modeste, 1962, bis rue Nko, Plateau des 15 ans
- 4- Lufua Lumpituka Clarisse, carte d'électeur (RDC)
- 5- Bayounga Benjamin, tel 05588 69 76
- 6- Mvouangou Igor Katel Brich, carte d'étudiant (faculté de droit)
- 7- Nambo Henry Gerson, Croix rouge congolaise
- 8- Kingue Moussango Timothée Lutter, passeport camerounais
- 9- Bopiell Boumba Nicaise Rufin Patrick, passeport congolais
- 10- Opena Ngombi Benjamin, permis de conduire, 66, rue Mbetis Poto-Poto
- 11- Momboula Carley Cédric, rue Mouyondzi-Tié-Tié
- 12- Hymboud Jean Clotaire, presse organe Marchés tropicaux.

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

De la Succursale en République du Congo de SEADRILL ARIEL LTD, immatriculée au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/14B501 et dont l'adresse est sise Cabinet Gomes, 23, avenue Dr Denis LOEMBA, Pointe-Noire; Aux termes du Procès-Verbal de la Décision du Fondé de Pouvoir, le Représentant Légal de la Succursale de la Société SEADRILL ARIEL LTD, prises en date du 3 avril 2015, il a été décidé le transfert d'adresse de la succursale en République du Congo dans le même ressort, à compter du 3 avril 2015, à l'adresse qui suit :

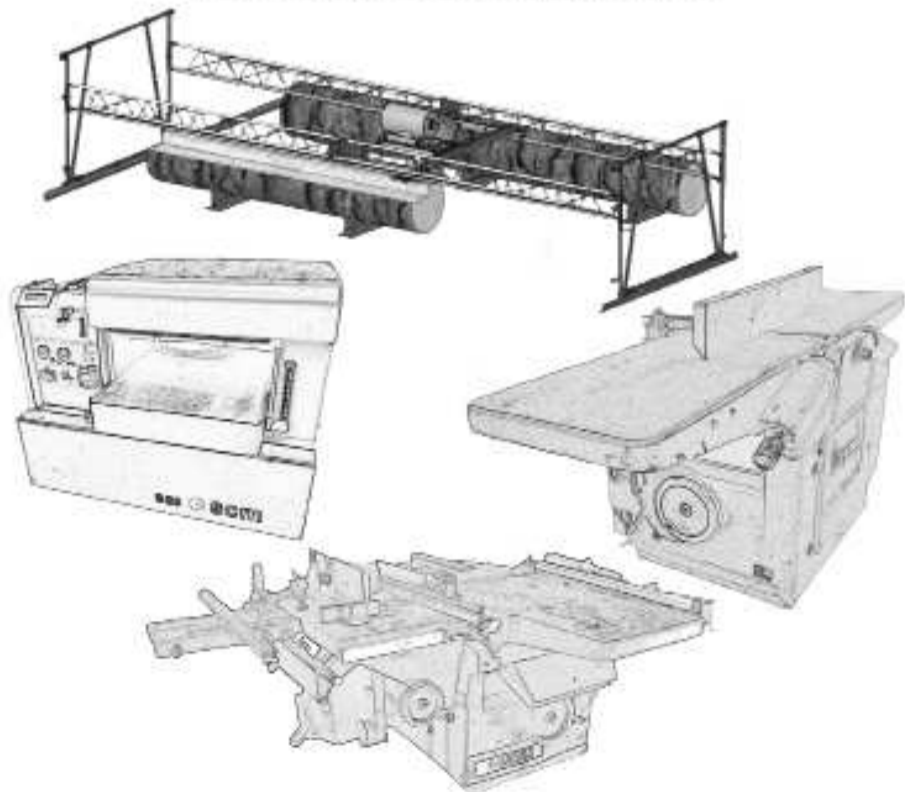
Lot Tchikobo
Villa 612, Bloc 28
Centre-ville - Pointe-Noire
Le dépôt de l'acte au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué le 10 avril 2015 sous le numéro 15 DA 491.

Pour avis

VENTE MACHINES A BOIS

EXPORT - NEUF & OCCASION

Devis avec transitaire



Ets. JOULIN Père & Fils – Paris

10, rue Destouches – 94500 CHAMPIGNY sur MARNE – FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Fax : +33 (0)1 42 07 12 13

Email : ets.joulin@free.fr

unissons-nous
pour les enfants

unicef

Avis de vacance de poste CBRA/EDU/2014/001 - 2ème Publication -

LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE CHERCHE À RECRUTER UN(E) SPÉCIALISTE EN EDUCATION

Sous la supervision du Chef de Programme Education de Base, le/la spécialiste en Education sera responsable de la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme éducation afin d'en assurer l'efficacité et l'efficience dans la réalisation de ses objectifs.

Il/elle sera responsable de l'identification des inégalités entre les sexes en matière d'éducation, et l'élaboration d'approches innovateurs à l'élimination de ces inégalités en collaboration avec les autres sections. Il/elle veillera à ce que des mécanismes de contrôle soient mis en place pour suivre les progrès vers les objectifs de réduction des disparités en matière d'éducation.

Profil requis pour le poste

- Etre détenteur d'au moins un Master en sciences de l'Education ou en sociales (Développement International, ...).
- Etre de nationalité Congolaise (République du Congo).
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités au niveau national et international dans le domaine de l'éducation et en matière de gestion de la réponse à l'urgence. Un an d'expérience professionnelle dans le Système des Nations Unies serait un atout.
- Capacité d'analyse, de conceptualisation et de rédaction.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Capacité à travailler avec un minimum de

supervision

- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Bonne connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit. La connaissance des langues locales parlées dans le pays serait un atout.

Conditions de service

- Contrat à durée déterminée (Fixed-Term) d'un (1) an renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
- Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures ELECTRONIQUES au plus tard le 30 avril 2015 à 17 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures reçues lors de la 1ère Publication seront prises en compte.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

* « Quand la Libye était stable, elle était pourvoyeuse de trois millions d'emplois pour les Subsahariens. L'Europe ne peut pas faire payer aux Africains les conséquences du chaos libyen ! »

Souleymane Jules Diop, secrétaire d'État aux Sénégalais de l'étranger, Jeune Afrique, 22 avril 2015

* « Vu que le pouvoir tend à se corrompre lui-même comme tout humain, l'astuce utilisée pour rechercher l'unité, la cohésion, la paix ou le bien-être social, tend à s'adulterer cherchant seulement des intérêts partisans ou individuels. C'est ainsi qu'arrive des moments de contradiction entre ce qu'on dit et ce qu'on fait. »

Michel Ange Kambire Somda, Professeur agrégé en Sciences Politiques, Universidás Pabo de Olavide (Séville), Le Faso.net, 29 mars 2015

* « La bande dessinée est un puissant outil de communication que les autorités ont intérêt à soutenir pour l'avenir de ce pays. »

Oscar Ben Barry, Fondateur du journal Bingo, Guinée Conakry, Le Djely.com, 23 février 2015

* « En Angola, comme à Singapour, l'État possède toutes les terres à l'exception de quelques propriétés privées dans les villes. C'est un immense avantage, car nous pouvons planifier exactement les travaux à effectuer et les réaliser. »

José António Maria da Conceição e Silva, ministre angolais de l'Urbanisme et du logement, African Business | Hors Série Villes africaines, février 2015

* « Je ne veux pas qu'on dise que je suis un bon mec. J'ai une image de mauvais garçon et j'y tiens. »

Zlatan Ibrahimovic, footballeur suédois évoluant au PSG (France), Jeune Afrique N°2832 du 19 au 25 avril 2015.

PARTENARIAT

Le FSC et le Congo unis pour relever le défi de la certification forestière

Les forêts du bassin du Congo sont à 50% certifiées grâce au respect des prescriptions des plans d'aménagement que le Congo a mises en place depuis 2001. 2016 reste une date butoir pour que les concessions forestières du ministère du Développement durable soient aménagées

Le défi de la certification forestière sera relevé en collaboration avec le FSC (Forest Stewardship Council), l'un des standards de certification le plus rigoureux sur le plan social et environnemental.

Le ministre du département concerné, Henri Djombo, a signé le 24 avril à Brazzaville, un accord de coopération avec le président directeur général du FSC International, Kim Carstensen. Cet acte d'engagement traduit la volonté du Congo de renforcer la collaboration dans la promotion de la gestion durable des forêts et notamment du commerce responsable de bois.

Une disposition prise car depuis quelques années, le marché international des bois tropicaux est en difficulté. Les principaux consommateurs de l'Europe et de l'Amérique constatent que les forêts tropicales sont en train d'être détruites à cause de l'exploitation forestière légale comme illégale. Les opinions publiques dans ces zones ont commencé à se mobiliser et ont exigé que le bois tropical qui doit être vendu dans leur pays, soit déclaré bois légal ou bois provenant

de source gérée durablement.

« Ce bois doit être exploité conformément aux législations en vigueur dans nos pays et dans les espaces forestiers aménagés, c'est-à-dire les espaces où des inventaires ont été réalisés, où l'occupation de sol a fait l'objet d'étude pour prendre en compte les besoins des populations, de la conservation industrielle de bois », a expliqué le conseiller aux forêts, Gregoire Keoua.

Ce processus de vérification du bois légal, s'appelle simplement certification forestière. C'est-à-dire un auditeur agréé vient dans la concession forestière pour constater si effectivement la société forestière respecte les lois en vigueur dans le pays et si cette concession fait l'objet d'un plan d'aménagement.

Actuellement, 2 millions 500 mille hectares de forêts au Congo sont certifiés par le FSC. Sur les 85% de la superficie totale dédiée à l'exploitation, 32 concessions forestières couvrant 10.585.735 hectares sont sous aménagement dont 4.057.985 hectares disposant de plans d'aménagement.

En attendant que le processus de certification nationale qui est en place aboutisse, le Standar FSC est porté au niveau national. Ainsi, l'accord constitue une base légale de collaboration entre la République du Congo et le FSC, dans l'objectif de la promotion de la gestion durable des forêts, en général et de la certification forestière FSC en particulier.

Le FSC va continuer à convaincre les sociétés forestières pour que celles-ci certifient leur concession forestière selon le standard FSC. Et en termes de résultats, le FSC dans cet exercice de certification gagne de l'argent, mais au plan international, cela permet d'améliorer l'image de marque du Congo qui déjà est considéré comme un leader en matière de gestion durable des forêts. Par ailleurs, le ministre Henri Djombo a rappelé les propositions faites par lui auprès du FSC, dans le cadre du renforcement de la coopération entre le Congo et le FSA. Il a souhaité qu'elles se traduisent très rapidement dans les faits, notamment la révision de la politique d'association jugée inappropriée ; la révision de certains indicateurs génériques ; le renforcement du standard FSC ; et l'endossement par le FSC des systèmes nationaux de certification développés dans la sous-région.

« Le français devrait être adopté comme langue de travail du FSC, à côté de l'anglais et de l'espagnol, pour prendre en compte le Bassin du Congo », a souligné Henri Djombo, s'adressant à Kim Carsten.

« Nous allons travailler ensemble, afin que de nombreux cadres nationaux, connaissant bien les aspects socio-économiques et écologiques de notre pays, soient bien formés en audit forestier ; cela permettra de diminuer les coûts des audits, tout en maintenant leur qualité », a conclu le ministre congolais.

Nancy France Loutoumba

ÉLECTRICITÉ

Le personnel de la SNE se remet en cause

Les agents de la Société nationale d'électricité ont adhéré à la démarche du directeur général, Louis Kanoha Elenga : satisfaire les attentes des abonnés qui ne cessent de se plaindre des services de cette entreprise publique.

Cet engagement est dicté par la projection vidéo qu'ils ont suivie. Celle-ci a mis en exergue les réactions des abonnés de la SNE à Brazzaville. Les interventions des populations interrogées ont mis à nu les comportements cachés, mais réels, des agents et de l'administration de la SNE.

Que pensent les agents au terme de la séance de visionnage ?

« Nous avons visualisé des images qui parlent d'elles-mêmes. Nous

prenons en compte toutes ces critiques avec l'engagement de changer nos comportements et nos méthodes de travail. C'est triste de voir les clients se plaindre ainsi du comportement des agents », a déclaré un agent de la SNE. Un autre a reconnu : « Nous nous sommes mirés. Nous devons apporter l'excellence pour que le client soit content de nos prestations. Il faut qu'il y ait la sanction. »

Arrivé à la tête de la SNE, il y a quelques mois, le nouveau directeur a d'abord voulu se doter de tous les outils nécessaires. Le président de ce directeur, Louis Kanoha Elenga, a dit se reposer dorénavant sur les cadres de l'entreprise en vue des lendemains meilleurs. Est-ce un nouveau type de management pour la SNE ? « Nous ne doutons pas de la volonté des travail-

leurs à anoblir l'image de la SNE, à faire en sorte que nos prestations changent, que nous puissions mettre le client au-devant de notre mission », a-t-il assuré.

Au service de l'État et de la population, il a proposé que la société doit procéder par des sanctions : gratifier les uns et réprimander les autres. « Les comportements, nous les connaissons. Mais nous ne sommes pas tous pareils. Nous ferons des efforts pour conseiller nos agents qui vont sur le terrain. Nous le promettons », a-t-on promis.

La SNE dispose des textes que le conseil d'administration a adoptés : un nouvel organigramme ; la charte de l'entreprise, un engagement de l'administration et des partenaires sociaux ; le règlement intérieur de l'entreprise.

N.F.L.



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	4 au 8 mai 2015
Analyse financière : pratique	3 jours	11 au 13 mai 2015
Méthodes et outils de gestion pour managers : savoir fixer des objectifs, élaborer son tableau de bord etc.	3 jours	18 au 20 mai 2015
Manager une équipe : perfectionnement	3 jours	26 au 28 mai 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

FAUNE ET FLORE

L'Afrique centrale multiplie des méthodes antibraconages

Prélude à la conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvages d'Afrique, prévue du 27 au 30 avril, les experts de la Communauté des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) discutent déjà de la question.

L'objectif de leur rencontre est de valider des plans « d'action d'urgence de lutte anti braconnage », un outil ayant pour but d'indiquer les activités que mènera la sous-région les cinq prochaines années.

« Les résultats attendus constitueront la contribution de la sous-région à la stratégie sous-régionale pour la lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite de la faune et de la flore sauvages d'Afrique », a indiqué le ministre congolais de l'Economie forestière et du Développement durable, Henri Djombo à l'ouverture des travaux.

Représentant le secrétaire général de la CEEAC, Honoré

Tabouna a souligné qu'après l'adoption de ces plans par les ministres de la sous-région, le dit secrétariat jouera le rôle de coordination, en mobilisant l'expertise interne en matière de paix et sécurité, d'environnement, d'économie, de la justice, des douanes et des finances.

Remerciant par ailleurs, tous les partenaires pour leur engagement au côté des Etats, la CEEAC compte à nouveau sur leurs appuis techniques et financiers pour vaincre ce fléau.

Notons que dans le cadre de la mise en œuvre du plan de convergence pour la conservation et la gestion des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, adopté en février 2005, des efforts encourageants ont été consentis par les pays de la sous-région.

Parmi ceux-ci on note, un important réseau d'aires protégées couvrant 37 millions d'hectares créé dont, 4,5 millions d'hectares de nouvelles zones



Le présidium lors des travaux

de protection. La création du tri national de la Sangha et de Dja-Odzala Mikembe, du Tridom, de l'initiative du Mayombe et de la future transfrontalière « Plateaux Batékés », illustre également l'engagement des pays de la sous-région à œuvrer ensemble pour la conservation et la gestion durable des écosys-

tèmes forestiers.

Cependant, ces efforts continus d'être sapés par les activités de braconnage de la faune, menées par des réseaux mafieux et criminels. D'où l'abattage en janvier dernier par exemple, de 25.000 éléphants, 237 rhinocéros ainsi que la saisie de 23.000 tonnes d'ivoire.

Des efforts consentis par le Congo

En vue de lutter contre la criminalité environnementale, la République du Congo a mis en œuvre depuis l'an 2000, une politique de gestion durable des écosystèmes forestiers, dont la conservation et la gestion durable de la faune représentent l'un des principaux axes stratégiques.

Au nombre des réalisations accomplies par ce pays, on note la création d'un réseau de 17 aires protégées, couvrant 40.500.000 hectares environ ; l'élaboration des plans d'aménagement de trois parcs nationaux ; la mise en place des unités de surveillance et de lutte anti braconnage dans le cadre d'un partenariat entre l'administration et les sociétés forestières.

Rappelons que la rencontre des experts de la CEEAC est financée par l'Union européenne via son programme Ecosystèmes fragilisés d'Afrique centrale.

Lopelle Mboussa Gassia

BRAZZAVILLE / KINSHASA

Les échanges commerciaux au menu de l'audience entre Hugues Ngouélondélé et Christophe Muzungu

Le maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, a échangé le, 24 avril à Brazzaville, avec Christophe Muzungu, ambassadeur de la République démocratique du Congo, au sujet de la reprise des échanges commerciaux entre Brazzaville et Kinshasa.



La maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé évoque les liens commerciaux avec Christophe Muzungu, ambassadeur de la RD Congo à Brazzaville, Adiacphoto

fective du mouvement municipal, en zone Afrique centrale. Et, vingt-huit ans après la signature de l'accord de coopération et de jumelage, les échanges entre les deux voisines se consolident toujours.

« Vous savez que Brazzaville et Kinshasa sont liées par des textes spéciaux. C'est dans ce cadre que nous sommes venus voir le maire de la ville de Brazzaville pour échanger de l'avancement des dossiers liés à la Commission spéciale de coopération entre les villes de Kinshasa et de Brazzaville (Cospeco) », a expliqué Christophe Muzungu, à sa sortie d'audience.

« Les deux capitales les plus rapprochées au monde », selon l'expression souvent consacrée par les autorités de ces deux villes sont liées depuis juillet 1987 par un accord de coopération et de jumelage. Cet accord de coopération entre les deux villes, jugés d'exemplaire, contribue à l'édification ef-

« La relation entre Brazzaville et Kinshasa est au beau fixe. Les Brazzavillois tout comme les Kinois qui vivent sur l'une ou l'autre rive d'une de ces villes sont en paix. Mais sommes en train de voir dans quelles mesures avancer cette coopération, entre les deux capitales les plus rapprochées au monde, notamment les échanges commerciaux et la libre circulation des biens ainsi que des personnes ».

La plupart de ces voyageurs

font partie de ceux qu'on appelle des « débrouillards » c'est-à-dire des trafiquants, œuvrant dans le secteur de l'économie informelle. Très souvent, ils vendent selon des périodes favorables sur, l'une ou l'autre rive, des produits alimentaires, des textiles, des légumes et autres produits commerciaux. Selon certaines sources, lors des périodes d'intenses voyages entre Brazzaville et Kinshasa, on enregistre quelques fois au niveau des deux ports fluviaux, des centaines de personnes qui font des allers-retours sur les deux rives. Il y a parfois, en moyenne, quatre rotations quotidiennes dans les deux sens.

Fortuné Ibara

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Pépin Oyenga et Pierre Gaëtan Ickey, nouveaux commandants des zones militaires de défense n° 2 et n° 3

Les cérémonies de prise de fonction se sont déroulées les 22 et 23 avril, respectivement à Nkayi (dans la Bouenza) et à Gamboma (dans les Plateaux), en présence du chef d'état-major général adjoint, le général de division René Boukaka pour Nkayi et du Chef d'état-major général, le général de division Guy Blanchard Okoi pour Gamboma.



Vue de la remise du fanion de la zone au nouveau commandant

Le nouveau commandant de la 23ème région militaire de la zone de défense n°2, le colonel Pépin Oyenga, a été tour à tour commandant du bataillon de sécurité et de service du Grand quartier général de 2011 à 2012. Il fait partie de la 2ème promotion sortie de l'académie militaire Marien-Ngouabi; instructeur parachutiste formé en Chine et diplômé de l'Ecole de guerre de Luanda (Angola). Pour sa part, le nouveau commandant de la zone militaire de défense n°3, né le 11 août 1963, a été directeur du Centre d'instruction de Loutété dans le département de la Bouenza, commandant du 370e bataillon d'instruction forestière, commandant du 36e

bataillon d'infanterie de la 40ème brigade. Pierre Gaëtan Ickey a fait sa formation à Sinferopol ex-URSS où il a obtenu un diplôme de commandant des troupes d'infanteries motorisées. Notons qu'il a également à son actif plusieurs diplômes, notamment le diplôme d'état-major et celui de l'école de guerre obtenu en Angola. Appréciant le geste de l'échelon supérieur, les deux promus, ont remercié le président de la République, chef suprême des Armées ainsi que le Haut commandement des Fac pour les avoir nommés à ces fonctions. Signalons que les deux cérémonies ont été clôturées par un défilé militaire.

Guillaume Ondzé

SANTÉ

Le Congo connaît une insuffisance en médicaments

Le faible taux de médicaments au Congo en dessous de 50% dans le secteur public et privé a été révélé, le 23 avril, par le Dr Ray Mankelé, lors de l'atelier de restitution de l'étude sur la disponibilité et les prix des médicaments.



Le Dr Ray Mantelé présentant son étude (crédit Adiac)

L'étude a été menée en 2014 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avec l'approbation du ministère de la Santé et de la Population (MSP). L'objectif a été de générer des informations fiables sur le prix, la disponibilité, l'accessibilité financière des médicaments ainsi que sur les composantes des prix dans la chaîne d'approvisionnement.

La restitution s'est déroulée en présence de la représentante de l'OMS au Congo, le Dr Fatoumata Binta Diallo, le conseiller administratif et juridique au MSP, Benjamin Ossombo, et d'autres partenaires de santé. Le Dr Ray Mankelé a circonscrit son étude sur la disponibilité des médicaments, les prix des médicaments, l'accessibilité financière, la structure des prix des médicaments et une comparaison avec la situation dans d'autres pays, notamment la République démocratique du Congo, le Burkina-Faso et le Soudan. L'orateur a souligné, pour la suite, le manque d'uniformité des médicaments dans le secteur public sur l'ensemble du territoire national congolais. Il a évoqué que les médicaments génériques sont plus utilisés à l'intérieur du pays qu'à Brazzaville et Pointe-Noire. « Cette disponibilité varie en fonction du niveau de la structure sanitaire. Les hôpitaux de base ont la meilleure disponibilité avec 48,4% de médicaments génériques, suivis des centres de santé avec 45,7% de médicaments génériques », a-t-il indiqué. À la question du prix d'achat du médicament, a-t-il poursuivi, le prix est très élevé à cause du manque d'appel d'offres de la Centrale d'achat de médicaments. Celle-ci a pour mission d'approvisionner les formations sanitaires publiques et privées à but non lucratif en médicaments essentiels génériques.

Dans le secteur privé, les prix de vente des grossistes privés dans les officines sont très élevés par rapport aux prix de référence internationaux. Ces prix peuvent atteindre jusqu'à 13,67 fois le prix de référence international pour le médicament princeps (original) et 5,51 fois pour le générique le moins cher.

En comparant la disponibilité du médicament au Congo avec les autres pays, Ray Mankelé a présenté qu'en 2012, le Soudan avait une disponibilité inférieure à celle observée au Congo en 2014. Dans le secteur privé, le Congo est le seul des quatre pays où les médicaments ne représentent que moins de 50% de disponibilité. Dans les trois pays, les génériques sont plus disponibles que les princeps avec un taux supérieur à 55%.

Quelques recommandations

L'étude sur la disponibilité et les prix des médicaments a permis de formuler quelques recommandations. Parmi celles-ci, l'on compte la mise en place d'une centrale d'achat devant organiser les acquisitions des médicaments selon le principe compétitif de l'appel d'offres, l'organisation de l'approvisionnement en médicaments des formations sanitaires sur la base des besoins nationaux en médicament ainsi que la revisitation de la structure de prix dans le secteur public afin d'améliorer l'accessibilité aux médicaments génériques. Après des échanges entre ces partenaires de santé, la représentante de l'OMS au Congo a émis le souhait de travailler avec d'autres ministères pour l'harmonisation des textes sur le médicament. « Une réflexion doit être menée sur la question de supervision, d'approvisionnement, de coût et d'accessibilité du médicament au Congo. Il est important que les résultats de cette étude sur la disponibilité et les prix de médicaments soient mis à la disposition du ministère de la Santé afin que ce dernier puisse partager avec les partenaires de la santé », a-t-elle conclu.

Benjamin Ossombo a noté la non-prise en compte de la qualité du médicament dans cette étude présentée. À cet effet, il a demandé aux partenaires de santé d'interpeller l'État sur le volet d'inspection pour l'uniformité des prix du médicament, du circuit de distribution, de l'applicabilité de la loi ainsi que celui de la politique du médicament au niveau de la sous-région Cémac.

Lydie Gisèle Oko

FONCTION PUBLIQUE

Les diplômés des écoles professionnelles menacent de manifester

Dans une déclaration rendue publique le 25 avril à Brazzaville, au cours d'une assemblée générale, tenue à l'École normale supérieure (ENS), la Coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement (CDEPE) exige le recrutement de quelque 13 690 finalistes

2015, date annoncée par les déclarations précédentes, pour que nos affectations soient effectives avant septembre 2015 », ont-ils réclamé.

Ils exigent également du gouvernement, l'annulation dès cette année de tous les concours directs ou internes d'entrée en ces écoles professionnelles de l'enseignement jusqu'au re-

cificités professionnelles pour éviter de léser les ayants droit.

« Le cas contraire nous contraindra à des manifestations et cortèges à l'endroit des ministères de l'Économie et des finances, de la Fonction publique, et de l'Enseignement primaire et secondaire, conformément à l'article 16 de la Charte des droits et libertés du 29 mai 1991, issue de la Conférence nationale souveraine. Nos manifestations ne cesseront que si le dernier des diplômés est recruté et affecté », ont-ils menacé, espérant sur l'implication du chef de l'État ainsi que du gouvernement. Rappelons que le problème de recrutement à la Fonction publique se pose avec acuité ces derniers temps. Des dossiers sont bloqués à certains endroits. Des finalistes et décisionnaires de certaines administrations publiques ne cessent de faire de l'agitation au niveau



Les diplômés des écoles professionnelles menacent ; crédit photo Adiac

La plateforme regroupe en son sein les diplômés des Ecoles normales des instituteurs, de l'ENS, du Collège technique d'enseignement féminin, de l'Institut national de la jeunesse et des sports, de l'Institut supérieur d'éducation physique et sportive. Il s'agit, selon les responsables de la CDEPE, des promotions allant de 1998 à 2014. « Nous exigeons le recrutement de tous les diplômés, soit 13 690, avant le 5 mai

crutement du dernier des diplômés. La CDEPE demande que les quotas d'admission aux concours soient désormais établis par les ministères en charge des recrutements (Fonction publique et réforme de l'État ; Économie, des finances, du portefeuille public, du plan et de l'intégration), en prévision des postes budgétaires à libérer et non aux ministères en charge de la formation. Pour ces finalistes, les quotas doivent être établis en rapport avec des spé-

des services du ministère des Finances ou de la Fonction publique. Pour un secteur comme l'éducation, les pouvoirs publics devraient tout faire pour résoudre le problème de recrutement car, actuellement le déficit en personnel enseignant se fait sentir un peu partout. Rien que pour le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, le déficit est estimé à plus de 15 000 enseignants.

Parfait Wilfried Douniama

SOMMET EXTRAORDINAIRE SUR L'IMMIGRATION

François Hollande appelle à «réparer les erreurs du passé» ciblant Nicolas Sarkozy

Pour François Hollande le chaos libyen serait la cause principale du drame de la migration en Méditerranée.

Le président français estime que pour mettre fin au drame des migrants en Méditerranée, il fallait «réparer les erreurs du passé» en Libye, visant implicitement Nicolas Sarkozy.

« Si le monde reste indifférent à ce qui se passe en Libye, alors, même si on met davantage de moyens, davantage de surveillance en mer, davantage de coopération, davantage de lutte contre les terroristes, il y aura toujours cette cause terrible qui est le fait que ce pays n'est plus dirigé, n'est même plus gouverné, il est dans le chaos », a déclaré François Hollande, le 2 avril à Bruxelles, au sommet extraordinaire consacré aux migrants.

« La question c'est de savoir comment se fait-il qu'après une intervention il y a plus de trois

ans et demi il n'y ait eu aucune réflexion sur ce qui devait se passer après », s'est-il interrogé, visant à nouveau implicitement son prédécesseur, qui aura joué un rôle clé avec le Premier ministre britannique David Cameron dans le déclenchement en 2012 de l'intervention en Libye, qui a conduit à la chute du régime de Mouammar Kadhafi. François Hollande a par ailleurs annoncé sa volonté de proposer, avec le Royaume-Uni, une résolution aux Nations unies pour détruire les bateaux des trafiquants. Le président français estime que pour mettre fin au drame des migrants en Méditerranée, il fallait « réparer les erreurs du passé » en Libye, visant implicitement Nicolas Sarkozy. Un sommet au résultat en demi-teinte

À Bruxelles, l'Union européenne (UE) a triplé le budget de l'opération de surveillance et de sauvetage en mer Triton, actuellement de 3 millions d'euros par

mois. Par contre, aucun accord n'a été trouvé pour élargir le champ opérationnel de la mission et permettre aux navires de Triton de sortir des eaux territoriales pour se rapprocher de près de la Libye.

Pour la participation aux opérations de surveillance et de sauvetage, la France a annoncé la mise à disposition de 2 navires et de 3 avions ; l'Allemagne de 2 navires ; la Belgique, la Suède, la Norvège et le Danemark 1 navire chacun. Le Royaume-Uni (non-membre) a annoncé 1 navire, le HMS Bulwark, l'un des plus grands bâtiments de sa marine de guerre, 2 patrouilleurs et 3 hélicoptères.

Quant au volet 3 du plan d'action de l'UE d'accueil et de prise en charge des migrants à leur arrivée, « au moins 5000 personnes », il a été un échec. La France a de son côté décidé d'accueillir entre 500 et 700 Syriens.

Noël Ndong

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

**DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°003/PSTAT/PFDE/DMI/C/15****«Recrutement d'un consultant Spécialiste en Communication
du Projet de Renforcement des Capacités Statistiques PSTAT ».**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités Statistiques », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Recrutement d'un(e) Spécialiste en Communication du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)»

2. Le (la) Spécialiste en Communication sera chargé(e) de mettre en place un plan de communication performant autour des activités du projet, d'assurer sa mise en œuvre en même temps qu'il renforcera les capacités des cadres de l'Institut National de la Statistique INS dans le domaine de la communication.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).

4. Les consultants seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition de janvier 2011 ».

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 14 Mai 2015 à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Moungali III,

Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 22 Avril 2015

Le Coordonnateur du PFDE

Jacques OSSISSOU**PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE**

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

**DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°004/PSTAT/PFDE/DMI/C/15****«Recrutement d'un consultant Spécialiste en Suivi-Evaluation (SSE)
du Projet de Renforcement des Capacités Statistiques PSTAT ».**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités Statistiques », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Recrutement d'un Spécialiste en Suivi-Evaluation (SSE) du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)»

2. Le (la) SSE sera responsable de toutes les activités relatives à la mise en place au sein de l'Institut National de la Statistique d'un système informatisé de planification et de suivi-évaluation, du suivi des indicateurs du PSTAT en même temps qu'il renforcera les capacités des cadres de l'Institut National de la Statistique INS dans le domaine de son expertise.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).

4. Les consultants seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition de janvier 2011 ».

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 14 Mai 2015 à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Moungali III,

Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 22 Avril 2015

Le Coordonnateur du PFDE

Jacques OSSISSOUمنظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة联合国
粮食及
农业组织Food and Agriculture
Organization of the
United NationsOrganisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agricultureПродовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных НацийOrganización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación**REPRESENTATION AU CONGO**14, rue Behagle
B.P. 972 Brazzaville/CongoTél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tél. Satellitaire : 00881631518213Facsimilé : 00(242)2814513
E-mail : FAO-CG@fao.org**AVIS DE VACANCE DE POSTE N 003/FRCON/2015**

DATE DE PUBLICATION : 27 AVRIL 2015

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 8 MAI 2015 À 12H00

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet GCP/PRC/007/GFF intitulé « Gestion intégrée des mangroves et zones humides associées, et des écosystèmes forestiers côtiers de la République du Congo », la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

1. Un (e) Consultant (e) National (e) en Communication ;
2. Un (e) Consultant (e) National (e) Expert (e) en Politique et Planification Forestière ;

3. Un (e) Consultant (e) National (e) pour la rédaction du Plan de restauration des mangroves dans la zone de la commune urbaine de Pointe-Noire.

Lieu de travail : Pointe-Noire.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature (CV, PHF ou P11 à retirer à la réception de la FAO, copie du dernier diplôme et lettre de motivation non manuscrite) doit être déposé, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention « Avis de vacance de Poste N°003/FRCON/2015 » et « l'intitulé du poste »), à :

Madame la Représentante de la FAO

BP. 972

14, rue Behagle, Centre-ville
Brazzaville/Congo.

Ou par voie électronique :

Objet : AVIS DE VACANCE DE POSTE N 003/FRCON/2015

A : FAO-CG@fao.org

Les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence ainsi que le PHF ou P11 au bureau de la Représentation de la FAO ou d'en demander à l'adresse : Thechel.Ekougoulou@fao.org

Fait à Brazzaville, le 23 avril 2015

JEAN-BAPTISTE BANZOUZI-MBIKA**AFAOR/ADMINISTRATION**

SANTÉ PUBLIQUE

Le paludisme, première cause de consultation et d'hospitalisation au Congo

La pandémie représente 18% de causes de mortalité dans la population générale et 28% chez les enfants de moins de cinq ans

L'humanité célèbre le 25 avril de chaque année, la Journée mondiale de lutte contre le paludisme. Au Congo, la 8e édition, placée cette année sur le thème : « Investir dans l'avenir. Vaincre le paludisme », a été célébrée à Pointe-Noire la veille, simultanément avec le lancement de la Semaine africaine de vaccination. Dans un message rendu public à cette occasion par le biais du directeur du cabinet de la Santé et de la Population, Jean Philippe Gakosso, le gouvernement a rappelé que le paludisme est la première cause de consultation et d'hospitalisation au Congo.

« Les moyens de lutte efficace contre ce fléau existent, et doivent être promus dans notre pays. Il s'agit, entre autres, de l'utilisation des moustiquaires imprégnées, la lutte anti vectorielle, le traitement précoce et gratuit chez l'enfant », a-t-il indiqué.

En effet, dans le cadre de la prévention, le ministère de la Santé entend poursuivre les efforts entrepris avec l'appui de la coopération cubaine à travers la lutte anti vectorielle par l'utilisation des bio-larvicides. Selon Jean Philippe Gakosso, des équipes mixtes composées de techniciens congolais et cubains sont actuellement à pied d'œuvre à Brazzaville et à Pointe-Noire pour la réalisation des études préalables au lancement effectif du projet avec Labiofam. Les résultats des études obtenues dans ces deux localités permettront cette année d'engager, a-t-il poursuivi, des interventions nécessaires. Il s'est, par ailleurs, félicité de l'appui des partenaires techniques, notamment l'OMS, l'Unicef, les autres agences du système des Nations unies, qui accompagnent le gouvernement dans la lutte contre



Jean Philippe Gakosso remettant un kit de réactifs de laboratoire au SG de la préfecture de Pointe-Noire ; crédit photo Adiac

le paludisme.

« Les taux de mortalité liée au paludisme ont reculé de 54% dans la Région africaine »

Outre la cérémonie officielle organisée dans la ville océane, quelques activités ont été organisées à Brazzaville. Il s'agit notamment du symposium sur des thèmes spécifiques de prévention et de prise en charge contre le paludisme; de la dotation des réactifs de laboratoire pour le diagnostic gratuit du paludisme à toutes les formations sanitaires publiques ainsi que la 2e édition du prix du meilleur technicien de laboratoire pour le diagnostic du paludisme. Un concert public gratuit a été aussi organisé à la mairie de Mfilou, dans le 7e arrondissement pour soutenir la lutte contre le paludisme.

S'exprimant à cette occasion, la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, Fatoumata Binta Tidiane Diallo, s'est félicitée des avancées notables obtenues dans la lutte très ardue contre ce fléau. Selon elle, entre 2000 et 2013, le nombre estimatif de cas de paludisme dans la population à risque a diminué de 34%, tandis que les taux de mortalité liée au paludisme ont reculé de 54% dans la Région africaine. Elle a également exploré le fait qu'en dépit de ces progrès, la Région n'est pas encore prête à atteindre la cible fixée par l'Assemblée mondiale

de la santé pour 2015, à savoir « réduire de 75% la morbidité et la mortalité liées au paludisme ». Ceci à cause de l'accès limité aux interventions de lutte et leur sous-utilisation.

Rappelant les différentes méthodes de prévention et de contrôle du paludisme, elle a appelé les différents acteurs, chacun dans la mesure de ses compétences, à accompagner le gouvernement dans cette œuvre salvatrice. « Au moment où nous célébrons la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, nous vous prions de veiller à ce que les ressources disponibles soient orientées en priorité vers les localités et les groupes les plus exposés au risque du paludisme. Nous vous exhortons à investir davantage dans les systèmes communautaires afin de dépister tous les cas suspects de paludisme et de procéder au diagnostic avant l'administration du traitement », a invité le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo. Selon le rapport de l'OMS, le paludisme a occasionné à l'échelle mondiale, 584 millions de décès dont 90% en Afrique subsaharienne et 78% de ces décès chez les enfants de moins de cinq ans. La cérémonie de célébration de cet évènement s'est déroulée le 24 avril à Pointe-Noire en présence du secrétaire général de la préfecture, Pierre Sama.

Parfait Wilfried Douniama

La fondation ECair lance son programme intitulé : « La jeunesse congolaise dit stop au paludisme »

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le paludisme célébrée le vingt-cinq avril de chaque année, la fondation ECair a procédé à cette date, à Brazzaville, au lancement de son programme intitulé : « La jeunesse congolaise dit stop au paludisme ».

Ce programme d'éducation et de sensibilisation en faveur des jeunes est destiné à lutter contre le paludisme dans les quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire avec le soutien du Fonds Mondial de lutte contre le paludisme. A cela, elle a mis en place une véritable cam-

pagne impliquant les jeunes des quartiers et faisant d'eux des acteurs déterminants dans la lutte contre le paludisme.

Au cours d'une conférence de presse qu'elle a animée le 25 avril à Brazzaville, la fondation a expliqué les objectifs qu'elle s'est fixés, à savoir, réduire de manière significative le nombre de personnes souffrant de la maladie de 50% en 3ans et sur le long terme arriver à l'élimination du paludisme au Congo.

Il s'agit en d'autres termes pour la fondation, de contribuer à travers ce programme, à mettre en place plusieurs actions de prévention et d'élimination de

la pandémie à travers non seulement la recherche, la lutte anti-vectorielle, le dépistage, mais aussi la formation des équipes sous la responsabilité des « chefs de bloc ».

Egalement dans la communication en milieu scolaire et social. Il est aussi question de doter les quartiers de matériel spécialisé ; trouver des moyens d'impacter durablement la maladie.

L'autre but de ce programme est d'impliquer les partenaires privés afin de soutenir cette dimension recherche et qu'à terme, soit trouvé un vaccin.

Jean Jacques Koubemba

BURUNDI

Pierre Nkurunziza investi par son parti pour un troisième mandat

Plus de 900 délégués de la majorité présidentielle CNDD-FDD, ont désigné le président sortant du Burundi, Pierre Nkurunziza, à l'issue d'un congrès tenu ce samedi 25 avril à Bujumbura.

Les congressistes du CNDD-FDD au pouvoir, ayant accordé une note de 95% au bilan des dix ans du président sortant Nkurunziza, l'ont choisi comme unique candidat de la majorité à la présidentielle de juin prochain, rapporte BBC Afrique. Plusieurs médias locaux et étrangers ont couvert la ren-

interdit les rassemblements, alors que l'opposition appelle à manifester.

Le chef de l'Etat sortant Nkurunziza qui a pris part au congrès, a appelé ses partisans à la mobilisation « pour une victoire sans appel dans tous les scrutins à venir ». Dès la publication de la délibération du congrès, plusieurs milliers de partisans du parti au pouvoir sont sortis dans la rue pour saluer l'évènement, relève Africa Burundi génération news, un site d'information proche du pouvoir.

La Constitution actuelle au

Burundi limite le nombre de mandat à deux, ce qui ne permet pas, en principe, à Pierre Nkurunziza de briguer un nouveau mandat. Elu en 2005, il a été ré-élu en 2010. Depuis quelques semaines, des milliers de Burundais fuient le pays à cause des risques de violences. Le climat politique est tendu à l'approche de l'élection présidentielle prévue le 26 juin 2015. Des organisations de la société

civile appellent souvent à manifester contre une éventuelle candidature du président sortant à cette élection.

Fiacre Kombo



Pierre Nkurunziza

contre. La capitale burundaise a été quadrillée par des soldats et des policiers, en raison de craintes de violences. Selon la même source, les autorités ont

CÔTE D'IVOIRE

Alassane Ouattara candidat du RHDP pour la prochaine présidentielle

Le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) a investi ce samedi 25 avril, le président sortant de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara comme son candidat unique à la présidentielle d'octobre 2015. Le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a également pris part à la cérémonie.

La cérémonie d'investiture a été présidée par le président de la Conférence des présidents des partis politiques membres du RHDP, l'ex-président Henri Konan Bédié. Les membres du bureau de la convention ont été tour à tour présentés aux milliers de partisans du RHDP réunis dans le stade Félix Houphouët Boigny.

Les différents intervenants qui sont passés à la tribune, ont salué le courage et l'engagement du président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) Konan Bédié qui avait conduit à l'appel de Daoukro le 17 septembre 2014, invitant à « une candidature unique du Président Alassane Ouattara pour le compte du RHDP à la pro-

chaîne élection présidentielle ».

Par ailleurs, la consécration du président Ouattara ne fait pas l'unanimité même au sein de la mouvance RHDP. Une branche dissidente du PDCI et le directeur du parti MFA, ont dénoncé la décision du président Konan Bédié notamment l'appel de Daoukro. « Le MFA originel et vrai, tient à informer la population ivoirienne que le RHDP désormais réduit au PDCI, au RDR et à l'UDPCI. Le MFA n'est ni de près ni de loin concerné par la convention du 25 avril 2015 », a indiqué un communiqué des frondeurs, cité par la presse locale.

La présidentielle est prévue en octobre prochain en Côte d'Ivoire. Le candidat du RHDP nouvellement investi est assuré de l'emporter, car le principal parti de l'opposition, le PFI est profondément affaibli. Plusieurs leaders de ce parti sont emprisonnés (l'ancien président Laurent Gbagbo en prison à La Haye), d'autres sont sous le coup des poursuites judiciaires.

F.K.

COOPÉRATION CONGO-USA

Du matériel pour le bataillon congolais de la Minusca

L'Ambassade des États-Unis à Brazzaville a remis, le 24 avril, du matériel militaire au ministre à la présidence chargé de la défense nationale, destiné à être utilisé par le bataillon des Forces armées congolaises (Fac) qui s'apprête à se déployer en République Centrafricaine.

Le déploiement du bataillon des Forces armées congolaises (Fac) s'effectue dans le cadre de la mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (Minusca). Le matériel offert fait partie du programme d'assistance et de formation aux opérations de secours en Afrique (Acota), un programme du département d'Etat des Etats-Unis. Il est essentiellement composé de gilets pare-balles, des casques et des uniformes.

Selon un communiqué de presse de l'ambassade des Usa à Brazzaville, « Ce don de matériel militaire matérialise le soutien des Etats-Unis d'Amérique aux efforts du Congo dans la résolution des crises dans la sous-région en particulier l'implication personnelle du président, Denis Sas-



La chef de mission adjointe par intérim, Cindy Gregg et le directeur général des affaires stratégiques et de la coopération militaire par intérim, Aimé Igoumba, en train de parapher le protocole de remise du matériel

sou N'Guesso qui est médiateur dans la crise Centrafricaine ». Pour la chef de mission adjointe par intérim, Cindy Gregg : « La coopération accrue entre nos deux armées est le résultat de nos engagements communs à la sécurité. Du fait que le gouvernement de la République du Congo est en train de faire ses preuves de leadership en matière de stabilité régionale, le

gouvernement des Etats Unis d'Amérique est prêt à soutenir notre partenaire ».

La chef de mission adjointe par intérim a également reconnu que les Fac soutiennent la sécurité dans le golfe de Guinée à travers des opérations d'installations du centre régional de la sécurité maritime de l'Afrique centrale (Cresmac) à Pointe-Noire. Elle s'est félici-

tée de l'exercice Luango qui a « confirmé le changement dans la capacité d'intervention des membres de la CEEAC à déployer les forces en situation de crise ».

Toutefois, elle a déploré que la Congo ne soit pas encore membre du programme américain d'assistance et formation aux opérations d'urgence en Afrique (Acota) qui compte ac-

tuellement vingt et cinq partenaires. « Le Congo a le potentiel de faire progresser notre partenariat par le programme Acota et continue de faire progresser nos efforts de stabilité régionale » a-t-elle conclu.

Pour sa part, le capitaine de vaisseaux René Nganongo, s'est réjoui du geste de l'ambassade des Usa et de la coopération entre les deux pays. Il s'est aussi dit confiant du retour de la paix en République Centrafricaine. « Au nom du ministre de la Défense nationale, nous avons le plaisir de recevoir ce don de matériel militaire. Ce don est l'aboutissement d'une coopération qui se veut pérenne. Nos efforts seront toujours conjugués pour que nous arrivions à une stabilité régionale au bénéfice de nos peuples », a indiqué René Nganongo.

Rappelons que le Centre régional de la sécurité maritime de l'Afrique centrale (Cresmac) est une réponse des chefs d'Etats et de gouvernements des pays de l'Afrique centrale aux actes de pirateries constatés dans l'espace maritime de la CEEAC qui sert de centre régional pour les communications navales.

Fortuné Ibara

AVIS DE RECRUTEMENT

N° SC 05/2015/ PADEF/UNGP-RPM

« Recrutement de trois (3) animateurs de l'opérateur de proximité de micro finance (OPM) dans le cadre de la redynamisation et de la consolidation des établissements de microfinance appuyés par le PADEF dans la zone nord »

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement de trois (3) animateurs de l'opérateur de proximité de micro finance (OPM) dans le cadre de la redynamisation et de la consolidation des établissements de microfinance appuyés par le PADEF dans la zone nord.

2. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre des activités de redynamisation et de consolidation des caisses, mis en place par les PRODER Nord et Sud et de la création des nouvelles caisses dans la zone d'intervention du PADEF, il est prévu dans le PTBA 2015, le recrutement de trois animateurs qui seront basés à Djambala et à Gamboma dans les départements des plateaux, et à Ewo dans le département de la Cuvette Ouest pour le compte de l'Opérateur de Proximité en Microfinance (OPM) qui est basé à Dolisie, pour appuyer de manière régulière les instances des caisses.

3. L'objectif global de la prestation des animateurs est de participer au renforcement des capacités de gestion et de gouvernance des Caisses Mutuelles d'Epargne et de Crédit (CMEC). La durée de la mission est d'une (1) année renouvelable.

4. Le PADEF invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt, à fournir des informations et des preuves pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- Avoir un diplôme BAC + 3 en sciences économiques, sociales, gestion ou équivalent ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'animation sociale auprès des ONG ou autres organisations communautaires ;
- Avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans l'accompagnement des établissements des microfinances ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la législation bancaire en matières des Etablissement de Microfinance (EMF) ;
- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir la maîtrise de la langue locale serait un atout.

5. Sur cette base, les animateurs seront sélectionnés conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les consultants seront sélectionnés suivant la méthode « Consultation Individuelle (CI) ».

6. Les intéressés doivent obtenir des informations sur les termes de références de la mission, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h 00 à 16 h 00.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 11 mai 2015 à 12 H 30 avec la mention « AVIS DE RECRUTEMENT N° SC 05/2015/ PADEF/UNGP-RPM relatif au recrutement de trois animateurs de l'opérateur de proximité en précisant la localité ». Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) - Rue Isaac Locko parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hôpital Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, Brazzaville, Tél: 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07, Email: blprodercongo@yahoo.fr.



CHINA JIANGSU

GLOBAL CONSTRUCTION CO., LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine. Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées. La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage (sable rouge), de ciment et de gravier.








Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

- Bricks de 120 480 CFA
- Bricks de 150 510 CFA
- Bricks de 200 680 CFA
- Sable Fines 2m³ 140.000 CFA
- Sable 3m³ 180.000 CFA
- Gravier 3m³ 210.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport. NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville). Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais. Adresse: Brazzaville, Etoile au 10ème rond-point N° 1 (près de l'Université des Kinshasa) à côté de la gare.

Contact: (+242) **06 690 7119** **06 655 1111**
06 985 5060 **06 919 8888**

COP21 À PARIS

« Il n'y a pas un plan B... il n'y a pas une planète B », selon Stéphane Gompertz

L'ambassadeur itinérant pour le climat en Afrique, Stéphane Gompertz en séjour à Brazzaville, a fait cette déclaration lors d'une conférence qu'il a animée le 25 avril 2015, à l'Institut français du Congo sur le réchauffement de la planète.

Après vingt conférences internationales sur le phénomène climatique qui n'ont pourtant pas produit des résultats escomptés, la communauté internationale se prépare pour un autre round de négociations à Paris la capitale française. La 21e conférence sur le climat de Paris cop21, selon le diplomate Stéphane Gompertz, doit aboutir à un accord de tous les Etats afin de contenir le réchauffement global en deçà de 2°C. « L'objectif est également d'obtenir des contributions nationales qui représentent l'effort que chaque pays estime pouvoir réaliser. Le financement de la lutte contre le changement climatique sera enfin une composante déterminante : une étape a été franchie

avec la première capitalisation du Fonds vert à hauteur de 9,3 milliards de dollars, dont près d'un milliard de la France. », a fait savoir Gompertz.

La lutte contre le changement climatique implique des actions transversales, puisque la maîtrise du phénomène exige une évolution technologique, économique, politique ainsi qu'un changement de mentalités. Mais pour monsieur Stéphane Gompertz, il n'y a pas de temps à perdre : « Si nous n'agissons pas maintenant, la terre court à la catastrophe. Les pays les plus pauvres seront les plus touchés », a-t-il lancé.

Avant la conférence Cop21 à Paris, la France entend mobiliser l'ensemble de la planète autour d'un plan unique inscrit dans un « agenda de solutions », car, estime le diplomate, « il n'y a pas un plan B, tout comme il n'y a pas une planète B ». Deux mécanismes de négociations sont mis en exergue dans cette feuille de route française: des négociations formelles et des consultations informelles. « Une réunion



L'ambassadeur Stéphane Gompertz lors de la conférence

est prévue à Paris mi-mai pour éviter toute exclusion », a confié Stéphane. Le sujet devait être abordé dans tous les entretiens de la présidence et au niveau des ministères, ainsi donc des émissaires seront envoyés auprès des pays concernés.

D'autres cibles comme les organisations de la société civile, les groupements locaux de protection de l'environnement devront elles aussi être consultées. Tout cela repose sur un échange de bonnes pratiques, de transfert de

connaissances et de technologies nécessaires à une transition vers des économies bas-carbone, de la réduction de l'émission de gaz à effet de serre ainsi que la dégradation du milieu naturel.

Stéphane Gompertz se dit impressionné par l'expérience congolaise en matière de protection de l'environnement, de préservation de la biodiversité. « On va s'inspirer du cas congolais sur l'interdiction d'utilisation des sacs plastiques », a-t-il promis avant de saluer la mise en

place au Congo du projet Redd+ (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement) dont le rôle est la conservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestier.

Du côté des Etats développés et industrialisés, principaux pollueurs de la planète, des engagements importants certes ont été souscrits, souligne le conférencier, mais beaucoup restent à faire. La Chine et les USA qui n'ont pas jusqu'à présent ratifié le protocole de Kyoto de 1997, ont quand même pris des engagements significatifs pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à l'an 2030 (Chine).

L'étendue de la tâche qui attend le pays hôte de la Cop21, est donc énorme : « Naturellement, le succès de la conférence de Paris n'est pas assuré. Nous avons la bonne chance tous ensemble, j'insiste tous ensemble, de réussir ce pari », a conclu l'émissaire Gompertz.

Fiacre Kombo

« Un siècle durable pour l'Afrique » d'après Christiana Figueres

La secrétaire exécutive de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Christiana Figueres souligne les avantages immédiats des énergies renouvelables et des réseaux électriques intelligents... pour les gouvernements, les entreprises et les citoyens

« L'Afrique aurait plus à perdre que la plupart d'un changement climatique incontrôlé, mais elle bénéficiera plus que la plupart d'un accord climatique robuste et d'une action efficace. Avec son potentiel économique croissant et ses jeunes populations grandissantes qui sont vulnérables au changement climatique, l'Afrique est à un moment clé où elle doit saisir toutes les opportunités qui se présentent en 2015 », a déclaré Christiana Figueres.

Elle souligne l'importance de l'accès à l'électricité en Afrique subsaharienne où 620 millions de personnes, soit les 2/3 de la population vivent sans électricité, et où presque 730 millions de personnes dépendent toujours de la cuisson au bois. Ce qui nuit à la santé et détruirait « une couverture forestière indispensable ».

Vingt pays d'Afrique subsaharienne ont déjà entériné le projet « Couloir africain propre », en vue d'accélérer le déploiement et le commerce de l'énergie renouvelable, avec le soutien entre autres de l'initiative « Afrique 2020 - Accès aux énergies renouvelables », qui consiste à faire changer la provenance de sources d'énergie d'ici à 2030. Aujourd'hui, les 4/5e proviennent de carburants fossiles. Il faut parvenir à faire en sorte que la moitié de l'électricité en Afrique orientale et australe puisse provenir de sources renouvelables dit-elle. Christiana Figueres pense que l'Afrique peut tirer parti de la COP21 à Paris

sous la forme de plans climat nationaux. Ils permettent aux pays en développement de saisir une nouvelle occasion de définir leurs propres priorités pour des mesures climatiques dans le contexte d'un développement durable et en soutien aux Objectifs du millénaire pour le développement et l'après-2015.

Mais, pour elle, « le financement, à la fois public et privé, provenant de l'intérieur mais aussi de manière cruciale de l'extérieur de l'Afrique, sera clé pour accomplir les ambitions de la région et protéger les plus vulnérables ». Elle assure que des progrès sont effectifs dans ce domaine. Le Fonds vert pour le climat ayant atteint sa capitalisation initiale de plus de 10 milliards de dollars. Un autre outil prépondérant de la Convention à la disposition des pays en développement est ce qu'on appelle MAAN (mesure d'atténuation appropriée au niveau national). Ces mesures vont de mesures locales à de larges initiatives de politique nationale et sont basées sur les besoins et les caractéristiques spécifiques du pays. Plus de 60% des pays qui ont été sondés prépareront leurs plans climat nationaux en avance de Paris en s'appuyant sur leurs MAAN. Tandis que les pays africains envisagent leurs plans climat nationaux et soutiennent le monde pour une conclusion réussie à Paris, Christiana Figueres « encourage à examiner les meilleurs moyens d'utiliser les possibilités de financement et les mécanismes existants, et d'aller de l'avant avec des politiques nouvelles et innovantes. Le Forum africain du carbone fournit une occasion aux pays de la région d'accroître leurs ambitions pour la conférence de Paris, sur la base de laquelle un siècle durable dans tous les sens du terme peut être construit ».

Noël Ndong

SANTÉ

L'Italie craint la résurgence du paludisme

Les moustiques qui ne connaissent pas les frontières, pourraient ré-infester les régions d'où ils avaient été chassés

Le paludisme, dont même l'autre appellation de malaria est d'origine italienne, a été éradiqué de la péninsule. L'assainissement des marais (palude, en italien) où pullulaient les moustiques et qui dégageaient le mauvais air (male aria) ont été asséchés. Un travail scientifique a également permis aux moustiques restants de devenir non-porteurs de pathogène. Mais la réalité commence à changer, disent les scientifiques et les personnels de santé qui tirent la sonnette d'alarme.

Chaque année, l'Italie enregistre pas moins de 1000 cas de paludisme. Pour le moment il s'agit surtout de sujets étrangers. Mais de plus en plus de personnes du cru sont menacées même si la maladie n'est pas contagieuse. C'est le signe que les moustiques offensifs commencent à repeupler des zones d'où ils avaient été chassés. A moins que, globalisation oblige, des anophèles n'aient réussi à voyager par les moyens les plus inédits (avions, bateaux, produits exotiques comme le bois tropical ou conteneurs) pour venir se reproduire dans le pays. Un pic de cas de paludisme a récemment été enregistré en Grèce et en Espagne.

L'association italienne de microbiologie clinique (AMCLI) a lancé un appel samedi, à l'occasion de la Journée mondiale contre le paludisme. Même en Europe continentale, la maladie pourrait revenir en force. L'AMCLI et son directeur, le Dr Pierangelo Clerici rappellent que chaque année 73% des décès chez les enfants de moins de cinq ans, sont dûs pour une large part à

des maladies infectieuses et transmissibles. Et le paludisme est une grande faucheuse dans ce tableau puisqu'il était la cause du décès de 200 millions de personnes dans le monde en 2014.

Il faut agir. « Il faut faire face à cette menace en renforçant la prévention dans les pays les plus touchés, mais aussi veiller en même temps à contrôler les flux infectieux qui peuvent toucher même des pays d'Europe occidentale », estime l'AMCLI. L'organisme recommande la mise en place d'un réseau d'alerte et de prévention pouvant contrer et annihiler tout foyer infectieux pour le palu comme pour d'autres maladies moins connues en Italie, parce que moins présentes.

Le combat devient d'ailleurs de plus en plus global et inclusif. Surtout face au phénomène de la multi-résistance aux antipaludiques classiques. Pendant longtemps l'artémisine a représenté la parade suffisante contre le palu, mais les chercheurs sont déçus de constater que dans certaines régions du monde, le plasmodium falciparum qui provoque le paludisme dans l'organisme commence à ne plus réagir à cet antipaludique. Même constat pour la chloroquine et d'autres médicaments.

Le risque, disent les chercheurs italiens, est qu'un tel phénomène risque de ramener à néant les avancées accomplies dans la lutte contre le paludisme dans un continent comme l'Afrique. « Et d'augmenter le nombre de cas comme le nombre des décès, ce qui aurait un impact économique et sanitaire dévastateur » sur le dynamisme africain constaté. L'AMCLI en est convaincue : « c'est ici, dans l'effort pour contenir les foyers des souches résistantes du paludisme, que se situe le défi du futur proche ».

Lucien Mpama

CPI

Le procès de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé fixé en janvier 2016

Des sources proches du dossier à la Cour pénale internationale (CPI) indiquent que le procès de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo initialement prévu en juillet prochain pourrait être ajourné après la jonction de cette affaire avec celle de Charles Blé Goudé.

Justifiant ce report, la Cour a indiqué ne pas vouloir être perturbée par l'élection présidentielle ivoirienne qui va se dérouler en octobre 2015. L'institution veut aussi éviter que le procès contre ces anciens dirigeants ivoiriens ne devienne un argument de campagne pour certains candidats.

Le procureur de la CPI, Fatou Bensouda a spécifiquement indiqué ne pas souhaiter la tenue d'un procès en octobre prochain, date initialement prévue

pour le procès de Laurent Gbagbo, mais plutôt le reporter au plus en janvier 2016.

Lors d'une conférence de mise en état à la CPI mardi, Emmanuel Altit, l'avocat de Laurent Gbagbo a quant à lui proposé que le procès commun de son client et de l'ex-chef des jeunes patriotes, Charles Blé Goudé, se tienne en avril 2016. Il a justifié cette date par la complexité du dossier. « Avant, ce ne serait pas réaliste », a-t-il insisté. L'avocat de Charles Blé Goudé, Alexander Knoops, a en ce qui le concerne approuvé cette date mais, il a rappelé à la Cour que la défense a près de 92 000 pages de preuves à éplucher et doit préparer un contre-interrogatoire pour 120 témoins.

La défense de l'ancien Chef de l'Etat ivoirien a par ailleurs ac-



Laurent Gbagbo

cusé, le procureur d'avoir « caché des éléments » des preuves en sa faveur, alors que ces élé-

ments pourraient être « utiles pour mettre en questions ses affirmations » lors de la phase

de confirmation. « Nous nous sommes aperçus qu'un certain nombre d'éléments dont le procureur a disposé depuis longtemps qui auraient pu nous être utiles pour mettre en questions certaines de ses affirmations, nous avaient été cachés et nous ont été divulgués que récemment », a-t-elle déclaré.

Le 11 mars dernier, les juges de la CPI avaient annoncé que l'ex-président ivoirien et l'ancien responsable des Jeunes Patriotes seront jugés au cours d'un même procès, sur la demande du procureur. Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé sont poursuivis pour le rôle présumé dans les violences de la crise post-électorale de 2010-2011 qui, selon l'ONU, avaient fait près de 3 000 morts.

Nestor N'Gampoula

VOUS ALLEZ ADORER NOS NOUVEAUX PRIX



Pointe-Noire : 13 Rue C. Oly. Makoua - Tél: (242) 05 313 28 87
Brazzaville : 11 Bd. Denis Savary Ngoussou - Tél: (242) 05 313 95 90
www.cfaomotorscongo.com







Assurances et Réassurances du Congo

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Assurance Incendie	Assurance Scolaire
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Globale Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise
	Etc...

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

RECHERCHE

L'anglais n'est plus la seule langue d'avenir

Le chercheur et professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis Michaël Oustinoff, livre sa réflexion sur l'avenir de l'anglais et la «désoccidentalisation» du monde, reproduit sur le site EuroActiv.fr

La fin du siècle dernier a vu pour la première fois une langue passer du statut de lingua franca internationale à celui de «planétaire (Global English)». Mais la tendance s'inverse, et il devient de plus en plus évident que l'anglais seul ne suffit plus dans un monde en pleine «désoccidentalisation», relève Michaël Oustinoff.

On s'attendrait à ce que le monde anglophone se mette à promouvoir le tout-anglais, qui plus est «planétaire»? C'est au scénario inverse que l'on assiste. Le tout-anglais n'est pas une solution d'avenir, mais une impasse, comme les anglophones sont en train de s'en rendre compte à leurs propres dépens. Il n'y a pas que les non-anglophones à en faire les frais. Dans un monde multipolaire, l'anglais seul ne saurait répondre à tous les besoins.

Le basculement du monde et le déclin du tout-anglais

Il note des changements géopolitiques majeurs des trente dernières années, avec l'émergence des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), si bien que le centre de gravité de la planète s'est déplacé vers l'Asie (la Chine est la 2e puissance mondiale) et vers les Suds (Amérique du Sud, Afrique). On assiste bien à une «désoccidentalisation» du monde.

Ce phénomène n'a pas épargné les langues, à commencer par l'anglais. Internet constitue, à cet égard, un exemple frappant. Au moment où l'accès à la «toile» commençait à se généraliser, la part de l'anglais y était écrasante : plus de 80%. En l'espace

d'une décennie, sa part est descendue en-dessous des 28%. Ce qui autrefois était une force, devient aujourd'hui une faiblesse, constate-t-il.

L'anglais, une langue «hypercentrale» qui partage le sommet de la pyramide avec des langues «émergentes»

A l'heure de la mondialisation, dans un monde multipolaire, la maîtrise de l'anglais seul ne suffit plus. La langue « hypercentrale (Louis-Jean Calvet)» doit apprendre à partager le haut de la pyramide avec des langues « émergentes » comme l'espagnol, le chinois ou le hindi. Ce n'est pas un hasard si des critiques aussi vives du tout-anglais émanent du monde anglophone : il est aux premières loges, dans un monde «post-américain». En 2009 et 2011, la British Academy indiquait que le tout-anglais est un handicap dans tous les domaines, à pallier d'urgence.

Le globish : chronique d'une mort annoncée

Dans un monde multipolaire, les espaces linguistiques – et non plus seulement l'espace anglophone – constituent dorénavant une forte valeur ajoutée. En ce qui concerne les TEL (Trois Espaces Linguistiques : francophone, hispanophone et lusophone), le portugais est la langue de pays émergents de premier plan ou appelés à le devenir. Citant le cas du Brésil, un pays en voie de développement dans les années 1960. Aujourd'hui, c'est la 6e puissance mondiale. On peut ajouter des pays comme l'Angola et le Mozambique, au développement actuel impressionnant. D'où, une «petite» langue, comme le portugais dans les années 1980, est devenue une langue majeure.

L'Afrique, un des pôles de développement majeurs du 21e siècle et avenir

du français

L'avenir du français, une des grandes langues de la mondialisation, se jouera en Afrique. Le continent africain pourrait devenir l'un des pôles de développement majeurs du XXIe siècle avec l'émergence de la «Chindiafric». En 2030, la moitié des 9 milliards d'habitants que comptera la planète seront en Chine, en Inde et en Afrique, avec cette différence par rapport au premier 20e siècle que ces trois acteurs seront des puissances majeures du monde de demain.

Contrairement à une idée reçue, le globish, en tant que langue de communication « planétaire » unique, ne fait plus recette : comment le pourrait-il dans un monde de plus en plus interconnecté, multipolaire et multilingue?, s'interroge le chercheur.

L'anglais, une langue parmi d'autres langues de la mondialisation

A l'évidence une langue majeure de la mondialisation, mais l'anglais n'est plus la seule langue de la mondialisation. Le site web américain TED (Technology, Entertainment, Design) l'a bien compris : depuis 2009, il se décline en plus d'une centaine de langues. C'est également le cas du site d'EuroActiv qui se décline en quinze langues. Pour Michaël Oustinoff, la barrière des langues n'a rien d'insurmontable. Naguère réputée et ardue que la langue chinoise est de plus en plus apprise partout dans le monde.

«S'en remettre au seul globish, ce n'est pas avoir une modernité d'avance : c'est avoir une modernité de retard. Ce qui ne signifie nullement que l'on doit négliger une langue comme l'anglais. Bien au contraire», a conclu Michaël Oustinoff.

Noël Ndong

LE PAPE AUX ÉVÊQUES DU GABON

« Défendez les plus faibles ! »

La conférence épiscopale du Gabon était en visite ad limina au Vatican mardi. Les évêques y ont rencontré le pape François.

En visite au Vatican depuis la semaine dernière, les évêques du Gabon ont rencontré le pape François mardi matin. Leur démarche s'inscrit dans le cadre du pèlerinage que les évêques catholiques sont tenus d'effectuer sur le tombeau des apôtres à Rome tous les cinq ans, la visite dite Ad limina. Ils disent au chef de l'Eglise catholique les difficultés rencontrées dans la gestion de leurs diocèses et reçoivent de celui-ci, pasteur de l'Eglise universelle, les recommandations qu'il pense devoir leur faire pour la bonne marche pastorale des fidèles qu'ils ont en charge.

« N'hésitez pas à hausser le ton », leur a recommandé le pape parlant du devoir chrétien de défendre les plus faibles contre les violences de toutes sortes. « N'hésitez pas à défendre la sacralité de la vie », a encore dit le pape François. Pour le Souverain pontife, l'Eglise doit se vivre comme famille de Dieu. Cela « doit se traduire notamment par un réel souci de s'immuniser contre le danger pernicieux des considérations tribales et ethniques discriminatoires qui sont la négation même de l'Évangile ». Appelé à servir les fidèles dans leurs diversités d'origine et de situations, le prêtre catholique sera d'autant plus crédible qu'il sera disponible pour tous, à équidistance.

Puis, tout comme ses prédécesseurs, le pape François a fortement invité les évêques gabonais à apporter un soin particulier à la formation des futurs prêtres, à savoir discerner entre les vocations vraies et les appels éphémères provoqués par la seule recherche de notoriété ou de confort matériel. « Ce discernement et la formation des séminaristes doivent s'ancrent d'abord sur l'Évangile et puis sur les vraies valeurs culturelles de leur pays, sur le sens de l'honnêteté, de la responsabilité et de la parole donnée », a-t-il rappelé.

A noter qu'après les évêques du Gabon, ce sera le tour de ceux du Congo-Brazzaville d'effectuer à partir de lundi prochain leur visite Ad limina au Vatican. Beaucoup de conférences des évêques d'Afrique centrale sont déjà venues à la rencontre du pape pour cette formalité : le Cameroun, la Guinée Equatoriale, la République démocratique du Congo etc... Ce sera la première rencontre officielle de l'ensemble des évêques du Congo avec le pape qui n'est à la tête de l'Eglise catholique que depuis deux ans. Mais individuellement certains d'entre eux, notamment leur président Mgr Louis Portella de Kinkala, ont déjà eu l'occasion d'échanger avec le pape sur divers sujets pastoraux.

Lucien Mpama

METATOUT
PREFABS

Qualité et Développement Durable !

N'hésitez pas à visiter notre Show-Room !



Bâtiments préfabriqués - Conteneurs de vie - Bâtiments en acier léger galvanisé
Bâtiments en acier structurel - Logements pratiques prêts à l'emploi - Stations Services
Bâtiments écologiques - Bâtiments à systèmes modulaires
Hangars - Cabines Mobilier urbain - Sanitaires

ESPACE FRANCOPHONE

Trois banques marocaines, poids lourds de la zone

Les banques marocaines, Attijariwafa, la BMCE et la Banque centrale populaire (BCP), détiennent près du tiers (30%) des agences de la zone francophone

Aujourd'hui région la moins bancarisée du monde avec moins de 20% de la population disposant d'un compte en banque (Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud), la banque la banque sera l'un des plus forts gisements de croissance de l'Afrique, selon les estimations des analystes économiques. D'après Georges Ferré, du cabinet de conseil Roland Berger, « c'est un secteur qui s'est bien porté ces dernières années et qui a su dégager des marges intéressantes, avec des taux de croissance annuelle de 12% car l'industrie s'est concentrée sur des poches d'activités rentables comme les clients fortunés, les grandes entreprises et les Etats ».

Mais il prévient que « pour continuer à créer de la crois-

sance, il va falloir aller plus loin et servir de nouveaux clients », notamment les PME et la classe moyenne. A la clé, un doublement des revenus dans les cinq prochaines années pour le secteur, soit entre 15 et 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires supplémentaire, selon l'étude de Roland Berger sur l'industrie bancaire en Afrique.

Offensive des banques françaises sur l'Afrique subsaharienne ?

Il note que « les banques françaises n'ont pas la même agilité sur le terrain pour aller chercher ces typologies de clients qu'elles connaissent moins bien que certains acteurs locaux ». Société Générale, très implantée en Afrique francophone, vient de dévoiler ses ambitions sur le continent : ouverture de 50 à 70 agences par an, acquisitions ciblées.

Autre groupe français à afficher des ambitions africaines mais avec une présence plus marginale, c'est la BPCE, qui a réaffirmé récemment son in-

tention d'y réaliser des acquisitions. BNP Paribas, discrète sur sa stratégie africaine, a quant à elle réorganisé son état-major africain et maintenu un rythme d'ouverture d'agences soutenu ces dernières années.

L'environnement compétitif africain

Mais l'environnement est très compétitif : « en Afrique francophone, les banques marocaines aujourd'hui se substituent petit à petit aux banques françaises », indique Jean-Marc Velasque, du cabinet Nouvelles Données. Ainsi trois banques marocaines, Attijariwafa, la BMCE et la Banque centrale populaire (BCP), détiennent près du tiers (30%) des agences de la zone, quand BNP Paribas et SocGen sont autour de 15%, selon Nouvelles Données.

« C'est une stratégie du royaume d'étendre les banques et plus largement les entreprises marocaines vers l'Afrique. Entre 2007 et 2014,

on est passé d'une présence de témoignage des acteurs marocains à une présence de leadership », estime-t-il. Une expansion qui repose sur des rachats: Attijariwafa a acquis des filiales de Crédit Agricole, BMCE a repris Bank of Africa et BCP a mis la main sur la Banque Atlantique, sur laquelle s'était aussi positionnée la française BPCE.

Une Politique de rachat qui serait plutôt agressive

« Outre les rachats d'établissements, ces banques mènent des politiques d'expansion de leur parc d'agences plutôt agressives », note Jean-Marc Velasque. Attijariwafa, est ainsi devenue la première banque d'Afrique francophone en termes d'agences, et y talonne les banques françaises en termes de revenus, tirant 25% de son chiffre d'affaires hors du Maroc.

Si la britannique Barclays et la sud-africaine Standard Chartered restent les plus grands réseaux à l'est de l'Afrique,

des acteurs nigériens, comme UBA, ou panafricains, comme le géant Ecobank, poussent les feux. Ecobank, fondé au Togo, et dont le premier actionnaire est depuis quelques mois une banque qatarienne, a triplé de taille ces 7 dernières années, passant de 400 agences en 2007 à un peu plus de 1200 aujourd'hui. « En quelques années, il y a eu une consolidation des positions. En Afrique francophone, neuf établissements bancaires possèdent aujourd'hui à eux seuls les 3/4 des agences bancaires », relève Jean-Marc Velasque. Sur les 350 banques africaines suivies par Nouvelles Données, la moitié a vu son actionnariat changer depuis 2007.

Cette expansion se fait toutefois au détriment de la rentabilité, prévient-il. Un point que confirme George Ferré, qui estime que les banques devront trouver un modèle opérationnel efficace afin de préserver leurs marges.

Noël Ndong

L'ONU évalue la situation des droits de l'homme au Congo

C'est ce jeudi que prendra fin l'examen par le comité des Nations unies (ONU) contre la torture basé à Genève en Suisse, des conditions de vie des prisonniers, la détention arbitraire, l'usage de la force par la police... au Congo.

Ces audiences de l'ONU qui ont débuté le mercredi 22 avril, se poursuivent dans la capitale suisse en présence des représentants du gouvernement congolais et des responsables des organisations des droits de l'homme militant au Congo.

Le Congo en sa qualité de membre de la Commission des droits de l'homme de l'ONU et en tant que signataire de la convention de l'ONU contre la torture et les autres traitements cruels et dégradants, est soumis de façon ponctuelle à une éva-

luation par les experts onusiens sur l'état d'avancement de la situation des droits humains dans le pays, notamment en ce qui concerne « les mesures adoptées par le pays pour prévenir et combattre la torture dans tous les lieux de privation de liberté, le respect des garanties fondamentales et procédurales, les enquêtes et l'accès à des recours juridiques pour les victimes de la torture, la détention arbitraire, la surpopulation carcérale, l'usage excessif de la force lors des opérations de police récentes et le principe de non refoulement. »

Le rapport des experts est attendu le 15 mai prochain. Au même moment, les pays comme la Nouvelle-Zélande, la Roumanie, le Luxembourg, l'Espagne, la Colombie, la Serbie, la Macédoine, seront également notés.

Fiacre Kombo

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

La lutte contre le paludisme préoccupe deux eurodéputés

Alors que l'échéance fixée pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) arrive à son terme cette année, les eurodéputés Maurice Ponga et Cristian Dan Preda ont fait le point sur la lutte contre le paludisme.

L'année européenne pour le Développement (EYD15) souligne le rôle clé que peut jouer l'Union européenne dans la lutte contre les inégalités et la pauvreté ainsi que pour un développement social et économique durable. Le mois d'avril est axé sur les problématiques de santé dans les pays en développement. Il s'agit de faire le bilan des objectifs sanitaires des OMD et de réfléchir aux priorités de l'agenda post-2015 en matière de santé publique mondiale.

Le Paludisme : un défi sanitaire majeur à relever Sixième objectif pour la période 2000-2015, la lutte contre le paludisme aurait porté. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique que la distribution à grande échelle de moustiquaires, de traitements antipaludiques et d'outils de diagnostic rapide ont permis de faire baisser la mortalité liée au paludisme de 47 % entre les années 2000 et 2013.

Mais le paludisme reste un défi sanitaire majeur. Il fait plus de victime que toute autre maladie transmissible, à l'exception de la tuberculose. Un demi-million de personnes y succombent chaque année, principalement en Afrique et en Asie du Sud-Ouest. Sont particulièrement touchés, les enfants de moins de 5 ans; et 7 % en gardent des séquelles neurologiques durables, d'après l'OMS.

Le paludisme : un bilan en demi-teinte Vu le bilan en demi-teinte, les efforts pour la prévention et le contrôle du paludisme doivent être maintenus, sur le terrain et dans le cadre des objectifs de développement durable post-2015. L'engagement de la communauté internationale reste indispensable, ainsi que la mobilisation des acteurs concernés. L'implication des autorités des pays affectés doit s'inscrire dans une approche durable fondée sur la consolidation des systèmes de santé plutôt que dans la logique d'intervention ponctuelle d'urgence, souligne l'OMS.

Citant les exemples du Maroc et de la Turquie, pour la qualité des infrastructures de santé au niveau local, un meilleur approvisionnement d'antipaludiques et la qualification en personnels de santé, «déterminants pour la prise en charge au quotidien des populations touchées ou à risque». À ces deux piliers, il faut ajouter le secteur privé, «un partenaire incontournable», selon la Commission européenne, qui relève l'importance de son rôle «en vue de parvenir à une croissance inclusive et durable dans les pays en développement», et le rôle des laboratoires pharmaceutiques, et «le développement de traitements innovants susceptibles de contrer la résistance grandissante du *P.falciparum*». «Afin de continuer les progrès de la communauté internationale vers l'éradication du paludisme, l'Union européenne appelle les acteurs publics et privés à œuvrer ensemble afin de développer des solutions innovantes en matière de sensibilisation, de prévention, de distribution, d'accès aux soins, et de recherche et développement».

N.Nd.

3G Services		LES COMPETENCES INFORMATIQUES ET LES CERTIFICATS	
3G Services organise à Brazzaville dès le 6 MAI 2015, Un programme de formation LINUX avec certification internationale intitulé : FORMATION ET PREPARATION A L'EXAMEN 201 POUR LA CERTIFICATION DE L'INSTITUT PROFESSIONNEL DE LINUX, NIVEAU AVANCE (LPIC-2 REDHAT, DEBIAN, FEDORAH) Coût: A partir de 200 000 F, Durée : 1Mois Horaires : 18H Public: Entreprise & Individuel			
MODULES DE CETTE CERTIFICATION		CONTENU DES MODULES	
MODULES 1 : LE NOYAU LINUX		Versions du noyau Linux, Modification et configuration du noyau, Modification dynamique des paramètres du noyau, Construction d'un noyau Linux, Mise à jour d'un noyau, Modules du noyau, Passage de paramètres au noyau à partir du chargeur de démarrage.	
MODULE2 : MISE EN FONCTIONNEMENT DU SYSTEME LINUX		Processus INIT et niveau d'exécution, Gestion des services, Gestion des services sous RED HAT, Gestion des services sous Debian et ses dérivés, Upstart, Récupération du système, Récupération du chargeur de démarrage Grub, Récupération de la partition racine	
MODULE3 : LES SYSTEMES DE FICHIERS SOUS LINUX		Les types de systèmes de fichiers, Création de systèmes de fichiers, Ajustement des paramètres des systèmes de fichiers ext, Vérification et réparation d'un système de fichiers, Système de fichiers XFS, Systèmes de fichiers cryptés, Gestion des disques optiques, Gestion des périphériques avec udev, Le montage automatique : le service autofs	
MODULE5 : RAID et LVM		RAID, LVM, Ajustement des paramètres d'accès aux disques	
MODULE6 : CONFIGURATION RESEAU		Interface réseau, Configuration IP, Configurations IP avancées, Diagnostic réseau, Notification des utilisateurs	
MODULE7 : MAINTENANCE SYSTEME		Installation à partir des codes sources, Sauvegarde	
MODULE8 : SERVICE DNS		Concepts, Démon named, Fichier de configuration named.conf, Configurations type, Fichier de zone, Utilitaire rndc, Commandes de diagnostic et de configuration, Sécurité	
Après la formation, nous vous préparons à l'examen de Certification LINUX. Pour les inscriptions et pour tout renseignement veuillez nous contacter aux coordonnées suivantes: Tel : 050745167/066779255 Email : contact@3g-universel.net			
NOS PROCHAINES FORMATIONS AVEC CERTIFICATIONS INTERNATIONALES		NOS PROCHAINES SEMINAIRES DE FORMATIONS AVEC CERTIFICATIONS INTERNATIONALES	
ORACLE DATABASE ADMINISTRATOR (certification OCA 12G) débute 06/juin/2015		Windows Server 2008 R2.Durée : 10 jours du 11/05/2015 au 23/05/2015	

CHRONIQUE

Journée internationale du Jazz

Présentée chaque année à cette date depuis 2011, en partenariat avec le Thelonious Monk Institute of Jazz, la Journée internationale du Jazz célèbre cette musique en tant qu'« outil de liberté et de créativité, d'unité, de dialogue et de coopération entre les peuples. »

Figurant dans le calendrier officiel de l'UNESCO et des Nations unies, cette journée est retenue, année également, dans le cadre du 70ème anniversaire de l'UNESCO. Pour sa Directrice générale, Irina Bokova : « Le jazz est synonyme de dialogue, il implique le respect des droits de l'homme et de la dignité de chacun et de chacune, quelle que soit leur origine. »

C'est en son honneur qu'un concert exceptionnel est prévu le 30 avril prochain et qui sera présenté conjointement par la Directrice générale et l'Ambassadeur de bonne volonté auprès de l'UNESCO, le jazziste américain émérite, Herbie Hancock. Tous les pays du monde seront appelés à se connecter sur le jazz pendant une journée, afin de partager sa beauté, sa passion et ses valeurs.

Seront mis à contribution, éducateurs, artistes visuels, écrivains, philosophes, intellectuels, danseurs, musiciens toutes générations confondues, photographes, cinéastes, vidéographes, bloggeurs pour échanges, à travers des concerts, programmes d'éducation et des nombreuses autres formes de créations.

La célébration de la quatrième édition de cette journée internationale sera également l'occasion de mettre en exergue le thème culturel majeur consistant à : « Protéger notre patrimoine et favoriser la créativité ». Le but recherché étant, avant tout, de sensibiliser la communauté internationale aux vertus du jazz comme outil éducatif, force de paix, d'unité, de dialogue et de coopération renforcée entre les peuples.

Il faut se souvenir que le jazz, dont l'une des influences principales fut le blues, est apparu aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle. Il est le fruit du métissage entre la culture du peuple noir américain issu de l'esclavage et bien entendu les chants d'église, les work songs ou chants des esclaves dans les plantations de coton.

C'est à l'aube de la Première Guerre mondiale que se produisit une libéralisation des coutumes qui favorisa l'essor des salles de danse, des clubs et des salons de thé dans les villes ainsi que des danses noires telles que le cakewalk et le shimmy. Celles-ci emballèrent peu à peu le public blanc. Ces danses se transformèrent alors en véritables spectacles de démonstrations dans les clubs.

Le jazz, d'après l'Organisation des Nations unies permet, entre autres, de briser les barrières et de créer des opportunités pour la compréhension mutuelle et la tolérance, réduire les tensions entre les individus, groupes et communautés, favoriser l'égalité des sexes...

Ce sont toutes raisons, et bien d'autres encore, qui nous suggèrent d'apprécier à sa juste valeur une telle journée qui se ponctue par de nombreux concerts dont un international au siège de l'UNESCO. Un événement qui sera retransmis dans différentes places de Paris et à travers le monde.

Un autre concert exceptionnel se produira à Mairie du 5ème arrondissement de Paris de 10h 00 à 23h 00 au 21 Place du Panthéon. Les organisateurs annoncent la participation de 185 pays à cet événement de prestige qui réunira une vingtaine d'artistes et de personnalités de renom parmi lesquels : John Beasley (directeur musical), Dee Dee Bridgewater, Herbie Hancock, Kenny Garrett, Al Jarreau, Femi Kuti, Annie Lennox ...

Au cours de cette journée, il sera également présenté une série de programmes d'éducation sur le jazz. Au total : près de 70 événements qui se déploieront dans les 20 arrondissements de Paris. Au programme, pour les visiteurs : des master classes, des jam sessions, des tables rondes, des conférences, des mini-concerts et des projections de films. Comme quoi, tous les coins de Paris résonneront aux sons du jazz.

Ferréol Constant Patrick GASSACKYS

MUSIQUE

Le lancement international du Fespam aura bel et bien lieu à Cuba

La confirmation a été donnée le 24 avril par l'ambassadeur de Cuba en République du Congo, Manuel Serrano Acosta, à sa sortie d'audience auprès du ministre congolais de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso.

L'entretien entre le ministre congolais de la Culture et des arts et l'ambassadeur de Cuba en République du Congo, a porté sur le lancement international de la dixième édition du Festival panafricain de musique (Fespam) à la Havane à Cuba, un pays avec lequel, le Congo entretient de très bonnes relations. Manuel Serrano Acosta s'est dit heureux de s'entretenir avec Jean Claude Gakosso sur des questions culturelles.

« J'ai passé une heure magnifique avec le ministre congolais de la Culture et des arts, parce que j'adore la culture, j'adore le Congo et les Congolais aussi. Nous avons parlé de la prochaine édition du Fespam, notamment le lancement international de cet événement à la Havane à Cuba. Nous avons parlé aussi de sa visite à Cuba et celle de son homologue cubain de la culture au

Congo ainsi que des groupes modernes et même folkloriques cubains pendant le Fespam », a déclaré le diplomate cubain à sa sortie d'audience.

Il a reconnu que c'est un honneur pour le peuple cubain

noncer que la troisième mission d'expertise se rend à Mbé ce 25 avril pour voir les conditions du lancement national à Mbé. Ce n'est qu'après cette visite d'expertise que sera fixée la date du lancement national de



Le ministre congolais de la Culture et l'ambassadeur de Cuba en République du Congo

d'abriter le lancement international de la dixième édition du Fespam. « On va faire tout le possible pour faire venir la majorité des manifestations culturelles pour que le peuple congolais danse avec ses frères de Cuba. »

Le commissaire général du Fespam, Dieudonné Moyongo, a profité de l'occasion pour an-

la dixième édition du Fespam à Mbé. Quant au choix de Mbé, Dieudonné Moyongo, clarifie les choses : « Nous avons choisi Mbé, parce que nous travaillons avec l'Unesco pour inscrire Mbé dans la liste du patrimoine immatériel mondial de l'Unesco. »

Bruno Okokana

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

La JCI M'foa la verte milite pour une jeunesse cultivée

Cette vision de la Jeune chambre internationale (JCI) M'foa la verte qui s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale de la lecture et du droit d'auteur, dont la célébration à Brazzaville aura lieu, du 27 au 30 avril, est de promouvoir la lecture en public ; faire acquérir aux jeunes une bonne base en orthographe et revaloriser la culture générale en milieu scolaire.

L'initiative de la JCI M'foa la verte est de mettre en place une fois par an, un événement dénommé « Arbre à lire & spelling be ». C'est partant du constat de la grande misère des bibliothèques, notamment en matière de manuels scolaires et de beaucoup d'autres choses en rapport avec l'éducation, que la JCI M'foa la verte a pensé redonner aux Congolais l'amour et la culture du livre et de rehausser le niveau de connaissance des jeunes. Il s'agit par exemple, de rapprocher les bibliothèques et de faciliter leur accès aux po-

pulations en mettant en valeur un espace existant transformé en lieu ludique de lecture et d'échanges durant tout un mois, donnant ainsi la possibilité aux enfants comme aux adultes de lire et d'apprécier les livres qu'ils ont aimés, et de les partager à tous. Cela pourra réveiller des talents cachés, mais aussi revaloriser le livre dans un monde où les Nouvelles technologies de l'information et de la communication sont en pleine expansion, d'autant plus qu'on ne peut se former, s'épanouir ni se forger une personnalité dans ce monde, sans se frotter à la culture.

D'où, la mission de la JCI M'foa la verte de sensibiliser les populations, notamment les plus jeunes, aux bienfaits de la lecture et des exercices oratoires. L'objectif étant de permettre aux jeunes de faire renaître le plaisir de la lecture et d'acquérir une bonne base en orthographe et élocution. En effet, l'intérêt de la JCI à

travers ce projet dirigé par Elode Bedy, Muriela Mabika et Junior Moutou Typoa, est de participer à l'éducation et à la formation de la jeunesse, dont les objectifs spécifiques sont : embellir l'environnement de promotion à la lecture en public ; exposer des livres ; mettre une mini-bibliothèque de circonstance avec les livres à consulter gratuitement sur place ; mettre en valeur le niveau de connaissance des élèves ; revaloriser la culture générale en milieu scolaire ; être actif dans la prise de conscience des problèmes et difficultés rencontrés par les apprenants ; rehausser le niveau scolaire des apprenants ; apprendre et assimiler les règles d'orthographe ; faire lire de nouveaux ouvrages en public aux jeunes ; écrire et réciter des poèmes ; vendre des livres ; organiser des conférences-débats sur le livre ainsi qu'un concours d'épellation.

B.O.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE FOOTBALL FÉMININ

Belle entame pour AC Colombe

Les Colombes l'ont emporté en match d'ouverture 1-0 devant FC La Source.



Une phase de jeu de la rencontre / crédit photo Adiac

Les footballeuses de l'AC Colombe ont su tirer leur épingle du jeu au point de faire tarir La Source. Le premier match du championnat de Brazzaville qui a opposé les deux équipes n'a pas été facile pour l'équipe vainqueur. Le score d'un but à zéro en témoigne. Les dames de FC La source ont rendu la vie dure à celle de la Colombe mais elles n'ont pas tenu jusqu'au bout. Le réalisme des colombes leur a permis de faire la différence pour finalement l'emporté. Depuis la relance des compétitions de football féminin cette année, les deux

équipes se sont rencontrées à deux reprises. Les deux rencontres se sont soldées sur les victoires de l'AC Colombe. FC La Source n'a donc pas pu prendre sa revanche. Elle devrait patienter en attendant la phase retour.

L'autre match du jour devrait mettre aux prises Espérance Muchanga et Patronage. Les joueuses de la première étaient au rendez-vous alors que celles de Patronage n'ont pas répondu présentes au stade Marchand qui abrite la compétition. C'est donc par forfait qu'Espérance Muchan-

ga a pris le dessus sur un adversaire aux abonnés absents. L'absence de Patronage, selon certaines sources, s'explique par le fait que le club n'a pas encore qualifié les joueuses devant défendre ses couleurs dans ce championnat départemental. Cette situation était perceptible lors du tournoi de football féminin disputé il y a près de deux semaines. Patronage avait, en effet, livré tous ses matchs en infériorité numérique.

**Rominique Nerplat
Makaya**

JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE 2015

Vingt-quatre meilleures équipes africaines qualifiées pour le tournoi de handball

Sur le chemin menant vers la consécration, le Congo pays hôte de la compétition, retrouvera lors du tournoi de handball ses vieilles connaissances : l'Angola, l'Algérie, le Cameroun, la République démocratique du Congo, lesquels seront présents dans les deux versions.

Au fur et à mesure que la date d'ouverture des jeux du cinquantenaire s'approche, le pays hôte se fait déjà dans les sports collectifs comme le handball, une idée des adversaires qui se dresseront devant lui pour la conquête de la prestigieuse médaille. Une fois de plus, la tâche ne sera pas aisée pour les deux versions Diables rouges du Congo au regard des forces en présence. Les meilleures équipes africaines ont survolé la phase éliminatoire qui s'est disputée dans leur zone respective à l'issue de laquelle, vingt-deux qualifiées ont été sélectionnées pour rejoindre les deux versions de l'équipe

congolaise qualifiées en tant que pays hôte.

Vingt-quatre équipes dont douze dans chaque version attendent le tirage au sort de la compétition. Une route truffée de piège puisqu'au finish, une seule dans chaque version sera couronnée de l'or. Un bonheur que l'équipe de handball n'a jamais connu depuis qu'elle participe à des phases finales des Jeux africains. Finalistes de la dernière édition à Maputo, le Congo aura un défi à relever devant les adversaires pas les moindres. L'Angola, vainqueur de la dernière édition, est la bête noire du Congo. Lors de la finale des jeux africains de Maputo, les Congolaises s'étaient inclinées 23-42. Les Diables rouges dames ont toujours eu droit à des confrontations compliquées face à l'Algérie et la République démocratique du Congo. Depuis, quelques années, ses deux nations dament les pions aux Congolaises. Le Nigéria, le Sénégal, le Mali, le

Kenya, le Burkina-Faso, la Zambie et le Madagascar seront aussi de la partie. Ils auront l'occasion d'élever leur niveau surtout pour le Burkina Faso qui sera à sa première participation.

Chez les messieurs, les concurrents du Congo sont l'Angola, l'Algérie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Gabon, le Kenya, la Libye, le Madagascar, la République démocratique du Congo, le Sénégal. Notons que le Congo court toujours derrière sa deuxième médaille d'or aux Jeux africains. L'unique et la seule a été remportée par le football en 1965 à Brazzaville. L'histoire allait se répéter si toute son énergie était consacrée à la préparation des athlètes. Le handball sur lequel le Congo pourrait compter est au fil des compétitions en train de voir la flamme s'éteindre toute seule. Attendons voir peut être Brazzaville 2015 va servir de déclic.

J.G.E.

DEMI-FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

Barça-Bayern, revanche ou confirmation ?

L'Union européenne de football association a procédé, le 24 avril, au tirage au sort des demi-finales de la Ligue des champions. Sur la route de Berlin, FC Barcelone affrontera le Bayern de Munich et la Juventus de Turin sera aux prises au Real de Madrid. Les demi-finales aller se disputeront les 5 et 6 mai prochain et le retour une semaine après.

Les demi-finales de la Ligue des champions mettront aux prises des vieilles connaissances. La Barça affrontera l'une de ses bêtes noires, le Bayern de Munich. Lors des six dernières confrontations en Ligue des champions, les Blaugrana n'ont remporté qu'une seule fois. Ils ne sont jamais imposés lors de leurs trois derniers déplacements en Allemagne. Voilà les statistiques qui plaident en faveur des Bavarois.

La dernière confrontation entre les deux formations lors des demi-finales de la Ligue des champions en 2013 avait laissé des traces. Le Bayern de Munich en futur champion n'avait pas fait des détails devant les FC Barcelone. Il s'est imposé 7-0 pour l'ensemble des deux rencontres. Le Barça s'était incliné à l'aller 0-4 en Allemagne avant de connaître un autre revers de 0-3 à domicile. C'est sous le signe de la revanche que les coéquipiers de Messi aborderont ce match du 5 mai au camp Nou. Déjà en 2009, le sort avait réuni les mêmes formations à l'étape des quarts de finale. Cette fois-ci FC Barcelone s'était montré à son avantage. Il remporte la première manche 4-0 avant de tenir le Bayern en échec sur un score de parité d'un but partout. Lors de la saison 1998-1999, le Barça avait concédé deux défaites dans la phase de poules (1-2 puis 0-1). sera-t-il en mesure de signer cette saison leur première victoire face au Bayern en Allemagne. C'est l'équation que tenteront de résoudre Leo Messi et ses coéquipiers.

Devant le Réal, la Juve tentera de rééditer l'exploit de 2003, année au cours de laquelle les Turinois éliminaient les Madrilènes à ce stade de la compétition. La Juve s'imposait 3-1 grâce à des réalisations de Trézeguet, Del Piero et Nedved. Un résultat suffisant pour laisser sur le carreau le Réal qui ne s'était imposé que sur un score de 2-1. Les deux Brésiliens Ronaldo et Roberto Carlos avaient inscrit les buts du Réal contre celui de David Trezeguet. En 1998, le Réal de Madrid avait gagné son septième titre européen face à Juve. Les Madrilènes s'imposaient sur un score étonnant d'un but à zéro. Mijatovic avait fait la différence. Lors de la saison 1961-1962, le Réal l'emporte à l'aller 1-0 puis la Juve remporte la manche retour sur ce score identique. Lors de la séance des tirs au but, le Réal s'impose 3-1 et se qualifie pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions. Le Real accomplissait le même exploit lors de la saison 1986/1987 en huitième de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Le Real Madrid l'emporte 1-0 devant Juventus d'Europe des clubs champions. L'unique but du match portait la griffe de Butragueno. Au retour, la Juve refait son retard par Cabrini avant d'échouer 1-3 aux tirs au but. Les deux équipes se croisent encore en quart de finale lors de la saison 1995/1996. Le Real Madrid bat Juventus 1-0 avant de chuter au match retour 0-2. En 2009, elle remporte les deux manches de la phase de poules (2-1 et 2-0). Des statistiques qui confirment l'équilibre de la rencontre Juve-Réal. Il reste donc à le prouver le 6 mai prochain.

James Golden Eloué

Football, le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (National)

NATIONAL, 30^e JOURNÉE

Remplaçant, Rahivi Kifoueti est entré en jeu à la 60e lors de la victoire de Luçon à Bourg-Péronnas (1-0). Le score était acquis lors de son apparition. Sans réel enjeu pour Amiens, le déplacement chez le CA Bastia se solde par un score vierge (0-0). Marvin Baudry était titularisé sur le côté droit de la défense, lui qui est aligné dans l'axe en club. Remplaçant, Matt Moussilou est entré en jeu à la 76e. Sans Clevid Dikamona, convalescent, le Poiré-sur-Vie est tenu en échec par Fréjus-Saint-Raphaël (0-0).

Equipe en forme de cette fin de saison, Luçon reste en embuscade pour la montée en Ligue 2, avec 4 points de retard sur le podium. Sauf succession de défaites lors des quatre dernières journées, Amiens n'a plus à perdre ni à gagner en cette fin de saison. Mais jouera le rôle d'arbitre en recevant Le Poiré-sur-Vie vendredi 1er mai. Le club vendéen reste premier non-relégable avec 1 point d'avance sur Colomiers. Et n'aura donc pas le droit à la défaite en Picardie.

Camille Delourme

AFFAIRE JEAN-CLAUDE MUYAMBO

Une menace de grève au Barreau de Lubumbashi

UL'action des avocats de la province katangaise est une démonstration de leur solidarité à leur confrère et à celui qui a été, pendant son mandat, le primus inter pares (le supérieur et le collègue des membres d'une organisation, le bâtonnier) de leur corporation dans la province.

Dans ce mouvement de cessation de travail, qui vise toute la province du Katanga, les avocats tiennent à obtenir de la justice congolaise la mise en liberté provisoire du bâtonnier Jean-Claude Muyambo, en détention à la prison de Makala.

Dans un communiqué de presse rendu public, le 22 avril, le barreau de Lubumbashi a appelé la justice à se prononcer en toute indépendance sur la demande de mise en liberté du bâtonnier Muyambo. La corporation des avocats l'a également invitée à produire un travail qui fait appel au droit, tout en exhortant les juges à ne se soumettre qu'à l'autorité de la loi.

On apprend, par ailleurs, que Mme le bâtonnier du Barreau de Lubumbashi a mandaté à Kinshasa le bâtonnier Jacques Shesha pour assurer à Jean-Claude Muyambo toute la solidarité de tout ledit Barreau dans l'épreuve qu'il traverse.

Le mandaté a, par conséquent, souligné que les faits reprochés au bâtonnier Muyambo relèvent de l'exercice de la profession d'avocat et que le parquet n'avait observé que le circulaire du procureur général de la République (PGR) sur l'instruction à charge d'un avocat. « Pour toutes ces raisons, les avocats du Barreau de Lubumbashi restent préoccupés par cette injustice qui frappe l'un de leurs et exigent sa mise en liberté dans les jours qui suivent. Sinon, sous la direction de Madame le Bâtonnier et le Conseil de l'ordre, une décision décrétant la grève des avocats sur l'ensemble de la Province du Katanga sera prise et observée par tous les avocats au Katanga », a prévenu ce communiqué.

Le bâtonnier Jacques Shesha a, par ailleurs, lancé un appel « au chef de l'État, garant du bon fonctionnement des insti-



Le bâtonnier Jean-Claude Muyambo

tutions, pour qu'il instruisse au ministre de la Justice, Garde des sceaux et des Droits humains de donner des injonctions au PGR pour remettre le bâtonnier Muyambo en liberté dans l'intérêt du bon fonctionnement de la justice ».

Il est rappelé que le bâtonnier Jean-Claude Muyambo, président du parti politique Scode, a quitté la majorité présidentielle pour adhérer à l'opposition politique. Il a notamment protesté contre la modification de la Constitution et à participer à plusieurs actions de l'opposition

contre l'adoption de la loi électorale contenant des articles qui conditionnaient l'organisation des élections législatives et présidentielle au recensement de la population.

À la suite de ces attitudes, il a fait l'objet de plusieurs menaces de mort, d'intimidations et de règlement de compte dont notamment le refus d'atterrissage de l'avion affrété par son parti pour un meeting au Kasai. Ses proches notent que le 20 janvier, il a été enlevé de sa résidence de Ngaliema, à Kinshasa, aux premières heures du matin

par les agents de sécurité sans mandat et conduit dans les différents bureaux des services de sécurité où il a été informé qu'il devrait passer en procès en flagrance pour sa participation aux manifestations. Il a ensuite été amené au Parquet général de la République, avant d'être déféré au Parquet général de Kinshasa-Gombe où il sera brièvement auditionné sur une vieille plainte de Lubumbashi et que le plaignant lui-même avait déjà retiré, depuis le 25 juin 2014, par lettre dont copies réservées aux autorités gouvernementales, administratives et judiciaires. Depuis, le parquet va le placer en détention à la prison de Makala « alors qu'il n'existait ni commission rogatoire venue du Parquet de Lubumbashi, ni de deuxième plainte à sa charge ». Malgré la dégradation de son état de santé attestée par des médecins qui ont décelé que les os de certains de ses orteils du pied gauche ont été brisés par un choc reçu lors de son arrestation, le bâtonnier continue à être gardé en prison.

Lucien Dianzenza

CONFÉRENCE DE PARIS

Pression des communautés congolaises pour une participation citoyenne

Répondant aux questions de la société civile de la RDC, le week-end dernier, l'ambassadeur Climat de la France pour l'Afrique, Stéphane Gompertz, a partagé son idée d'associer l'ensemble des communautés à travers le monde à l'élaboration du plan environnemental.

La France avait commis cette même erreur, selon Stéphane Gompertz, de ne pas associer les paysans et les éleveurs au moment d'aménager ses parcs naturels. D'abord, les gens ont été complètement spoliés, a-t-il rappelé. Et lorsqu'il a fallu réintroduire des ours et des loups, ces animaux ont commencé à dévorer les moutons, a-t-il ajouté. Pour y faire face, il a fallu trouver des solutions en y associant justement les éleveurs. Aussi la conférence de Paris contre le dérèglement climatique devrait-elle tracer la voie vers un accord global après celui de Kyoto inappliqué à ce jour. « Il faut bien trouver des solutions techniques et financières. Dans le forum de la société civile pendant la conférence, il est important d'en parler. Il est nécessaire que des voix s'élèvent pour exiger l'écoute des communautés à qui l'on demande de faire des

efforts », a-t-il poursuivi.

Face à la presse congolaise, le diplomate a utilisé le même ton interpellateur pour insister sur le rôle stratégique du quatrième pouvoir dans la réussite des travaux, surtout que les résolutions ne sont pas contraignantes mais leur application engage toute la crédibilité des pays signataires. Aujourd'hui, la question climatique revêt un enjeu social et économique. Outre l'implication indispensable des forces vives, l'on constate également une prise de conscience des entreprises. « Beaucoup de sociétés pétrolières investissent massivement à des nouvelles sources d'énergie ». En effet, il est clair que les réserves pétrolières ne sont pas inépuisables. Avec le rythme accru de développement, les sociétés pétrolières seront tentées vraisemblablement de chercher d'autres sources d'énergie plus faciles à exploiter et moins polluantes.

Le changement est en marche mais il prendra certainement du temps, a prévenu le diplomate français. Il est indispensable de mieux attirer l'attention des opinions. Et c'est justement le rôle attendu de la presse dans cette phase critique de l'évolution des pourparlers. Mais

l'on s'interroge de plus en plus sur la position des plus grands pollueurs : la Chine, les États-Unis d'Amérique et même l'Europe. « Il faut un accord dans lequel tous les pays s'engagent à limiter les émissions de gaz à effet de serre. Pour aider à la préparation de cette conférence, même si nous ne dirigeons pas les négociations, la France, en tant que futur président de la conférence qui aura lieu, négocie les consultations directes avec l'ensemble de ses partenaires à travers des entretiens de haut niveau mais aussi en envoyant des émissaires dont je fais partie ». La France a nommé ainsi des ambassadeurs Climat dans chaque région du monde : Amérique latine, Asie, Afrique, Moyen-Orient, etc. Le but de cette mission est d'arriver à sensibiliser au maximum sur les enjeux de cette conférence. La France veut montrer, dès à présent, l'état d'esprit dans lequel elle compte assumer prochainement sa mission à la présidence de la conférence. Au-delà, elle veut surtout écouter ses partenaires, les entreprises, la société civile, les gouvernements et les parlementaires.

Laurent Essolomwa

BUSINESS

Des groupes internationaux aux portes de la RDC

Hilton Hotels & Resorts ainsi que Starbucks figurent parmi les entreprises étrangères qui veulent s'établir pour la première fois dans le pays.

Les contacts en cours sont encouragés par l'évolution positive de la relation entre la RDC et ses partenaires internationaux, principalement le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM). En effet, les projections des institutions de Bretton Woods sont très prometteuses. Déjà la récente évaluation du FMI a projeté le taux de croissance à 9%. Cela représente trois fois la croissance de l'économie mondiale projetée à seulement 3%. Aussi les grands groupes internationaux sont-ils rassurés de la solidité de la coopération qui a permis de contenir l'inflation à 1,1% et même d'augmenter les réserves de change.

Le gouvernement et le FMI ont profité des réunions de Washington pour discuter de l'assistance technique, des accords existants et du maintien de la stabilité économique et financière tant au pays que dans l'ensemble de la région. Le cadre macro-économique affiche sa plus longue période de stabilité. Pour certains analystes, la RDC est bien partie pour jouer un rôle plus important dans la croissance africaine. En effet, le pays dispose

des atouts nécessaires, notamment les ressources naturelles. En étroite collaboration avec ses partenaires multilatéraux, plusieurs mesures arrêtées ont permis d'améliorer la gouvernance dans le secteur minier. Au-delà, ces efforts ont conduit à une nette amélioration du climat des affaires et des investissements. Mais l'engagement du pays dans la voie de la lutte contre la corruption est un autre bon point relevé. L'on s'est félicité également des opportunités offertes aux entrepreneurs.

Cependant, le défi sécuritaire demeure l'une des conditions phares à l'éclosion des affaires. Au cours des réunions de Bretton Woods, le gouvernement de la RDC a donné toutes les assurances de sa détermination à accroître la sécurité sur toute l'étendue du territoire national. Selon lui, les élections à tous les niveaux sont également un signal fort de sa volonté de promouvoir la gouvernance démocratique. Tous ces actes participent à la transformation de la RDC qui reste, à n'en point douter, l'une des économies les plus dynamiques de la région. Et pour le gouvernement congolais, les réformes réalisées ces dernières années permettent d'attirer davantage l'investissement étranger.

L.E.

SANTÉ

Campagne de soins gratuits à Lubumbashi

La deuxième édition de cette campagne dont la première s'est déroulée en mars se passe sans problème. Car le personnel médical commis à cette tâche est suffisamment équipé pour sauver de nombreuses vies.

Tous les cas de maladies sont pris en charge, même des cas graves. Pour ce qui est des services de l'ORL, mille paires de lunettes médicales et cent prothèses auditives ont été remises aux malades consultés à l'Hôpital général provincial de référence Jason Sendwe et l'Hôpital militaire de Ruashi. À en croire le coordonnateur de cette campagne, le Dr Joseph Kangudia, ces lunettes

médicales et prothèses auditives ont été remises gratuitement aux malades présentant d'énormes difficultés de vue et d'audition. Pour leur part, les bénéficiaires ont exprimé leurs sentiments de remerciements au couple présidentiel pour ce geste de haute portée sociale.

Cette campagne s'arrêtera à la fin du mois d'avril. Notons que la première édition de la campagne présidentielle des soins gratuits a été organisée à Kinshasa. Au cours de cette campagne, la clinique présidentielle de l'Union africaine avec diverses équipes médicales du ministère de la Santé publique, soit près de trois cent quatre-vingt personnes,

avaient assuré les soins médicaux et chirurgicaux gratuits aux populations du district de la Tshangu, dans la partie est de Kinshasa.

À Kinshasa, cette campagne s'était tenue en trois phases. La première a eu lieu du 28 au 30 décembre 2012, la deuxième du 7 au 12 janvier 2013 et la dernière du 14 au 31 janvier 2013. Durant toutes ces trois phases, plus de dix-sept mille consultations générales et spécialisées ainsi que plus de six cents échographies ont été réalisées. Sans oublier des examens de radiographies, des interventions ophtalmologiques, des ECG, des extractions dentaires.

Aline Nzuzi

Un soutien de Médecins du monde à l'hôpital de Panzi

L'ONG alloue un budget de 940 mille euros (dont 800 mille sont financés par Echo) pour aider cette institution hospitalière basée dans l'est de la RDC.

non plus épargné sur le plan psychologique. « Il doit quotidiennement accueillir le récit des horreurs qu'ont subies les femmes. Une psychologue chevronnée formera l'équipe exis-

nancière a dit avoir procédé légalement à un recouvrement forcé de l'impôt professionnel sur la rémunération que cet hôpital devait au Trésor public. Des actions du personnel de cet hôpital, des



L'entrée principale de l'Hôpital général de référence de Panzi

L'organisation Médecins du monde (MDM) Belgique a résolu de soutenir, pendant une année, l'hôpital de Panzi. Dans un communiqué publié le 21 avril, le directeur général de MDM, Pierre Verbeeren, a reconnu que « l'hôpital a besoin de matériel médical, de médicaments mais aussi de payer les salaires de ses cent quinze collaborateurs pour être en capacité de prendre en charge cent soixante-dix victimes de violences par mois ».

L'action de MDM qui a débuté en avril, note le communiqué relayé par Le Journal du développement, comprend également une assistance psychologique en direction de l'équipe soignante. Le responsable des programmes Congo au sein de cette ONG, Fabio Pompetti, a souligné que le personnel de santé n'était pas

tante de psychologues afin soutenir tout le personnel », a-t-il appuyé.

Créé en 1999 par le gynécologue congolais Denis Mukwege, qui a récemment reçu le prix Sakharov du Parlement européen, l'hôpital général de référence de Panzi, situé à Bukavu, province du Sud-Kivu, spécialisé dans la prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles, a déjà assisté plus de 45 mille survivantes de violences sexuelles. Au mois de décembre 2014, cette institution hospitalière a été secouée par une décision de la Direction générale des impôts (DGI) sur le gel de ses avoirs et le prélèvement de l'impôt sur le revenu professionnel. La DGI, souligne-t-on, a confisqué 43 millions de francs congolais (près de 46 740 dollars américains) appartenant à l'hôpital de Panzi. La régie fi-

ONG de défense des droits de l'Homme et d'autres structures tant nationales qu'internationales et étrangères, qui sont allées jusqu'au mois de janvier, ont dénoncé cette décision, en soulignant que cette institution hospitalière est un Hôpital général de référence, appartenant donc à l'État et devrait être exemptée de cet impôt autant que les sont d'autres institutions sanitaires du même genre. Les comptes de l'hôpital ayant été saisis, sa direction ne pouvait plus payer les salaires des cinq cents membres du personnel soignant que compte la structure. Cette action de la régie financière visant le recouvrement forcé de cet impôt a été considérée par beaucoup comme un acharnement sur le responsable de cet hôpital, le Dr Denis Mukwege.

Lucien Dianzenza

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Paris enverra ses experts à Kinshasa

Faisant suite à la requête congolaise auprès de ses différents partenaires au développement, la France a accepté d'envoyer un ou deux spécialistes pour aider l'équipe déjà organisée localement à rédiger un document qui reprend la contribution nationale volontaire de la RDC dans la lutte contre le changement climatique.

Dans sa démarche, la RDC s'est appuyée sur sa triple casquette de pays membre de l'ONU, pays doté d'incommensurables ressources naturelles capables de soutenir l'action internationale contre le dérèglement climatique et un des pays leaders de l'espace francophone. Pour le pays, il était indispensable de faire le point sur les actions et contributions de la RDC. Selon l'Agence française de développement, il faut prévoir le début des travaux à Kinshasa au courant du mois de mai. Pour les délais, les autorités congolaises ont prévu de remettre la première mouture d'ici à juin prochain au Secrétariat général des Nations unies et à la commission en charge des questions climatiques.

La RDC espère également susciter un large débat citoyen en y associant toutes les composantes de la société congolaise, notamment le corps scientifique, la presse, la société civile et les professionnels de tous les secteurs de l'activité nationale. L'idée est d'arriver à asseoir une position commune qui soit largement partagée par l'ensemble de la population.

Laurent Essolomwa

CÉNI

L'abbé Malumalu de nouveau évacué en Afrique du Sud

L'état de santé de l'abbé Apollinaire Malumalu ne rassure toujours pas. C'est le moins qu'on puisse dire au regard de sa mine maussade affichée lors du dernier point de presse qu'il avait tenu au lendemain de son retour au pays.

Revenu de l'Afrique du Sud où il a été opéré de la tête avant

Si cela est vrai, l'on peut déjà jauger la gravité de ce dont souffre l'abbé-président qui, aux dernières nouvelles, vient à nouveau d'être évacué en Afrique du Sud pour des soins appropriés.

La Céni risque à nouveau d'être privé de son président pendant de longs mois. Une situation qui intervient malheureuse-



de suivre des soins appropriés en Inde, le président de la Céni avait tout fait pour convaincre ses interlocuteurs sur sa meilleure forme. C'était une peine perdue d'autant plus que sa faiblesse physique trahissait un état de santé précaire et fragile. Coiffé d'un béret pour dissimuler les profondes cicatrices révélatrices de l'intervention chirurgicale qu'il avait subie à la tête, le président de la Céni était visiblement très mal en point. Des indiscretions font état d'une tumeur maligne au cerveau qui affecterait aussi quelques-uns de ses membres.

ment au moment où l'institution électorale vient de donner le go des élections provinciales avec la réception des dossiers des candidatures. À l'allure où vont les choses, d'aucuns craignent que le processus électoral en cours se poursuive sans l'abbé Malumalu dont l'expertise avérée a toujours été d'un apport important pour la crédibilisation des scrutins, notwithstanding les réserves toujours formulées contre sa personne par l'opposition.

Alain Diasso

ÉLIMINATOIRES-MONDIAL DAMES

Les Léopards débent les entraînements à Kinshasa

La RDC va participer aux éliminatoires zone Afrique de la 8^e édition de la Coupe du monde de football dames de moins de 20 ans dont la phase finale est prévue pour 2016 en Papouasie, Nouvelle Guinée, en Océanie.

La RDC affrontera, le week-end du 1er, 2e et 3 mai au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, le Gabon en match aller du tour préliminaire. Et le match retour a lieu deux semaines plus tard à Libreville, capitale du Gabon. En cas de victoire sur le Gabon, la RDC dames U20 fera face à la Namibie au deuxième tour des éliminatoires en juillet. Si les jeunes Congolaises passent la deuxième étape, elles seront confrontées en septembre 2015 au vainqueur de l'opposition entre le Nigeria et la Sierra Leone. Le technicien congolais Médard Lusadusu a récemment été nommé sélectionneur des Léopards dames U20 par la Fédération congolaise de football association (Fécifa), lui qui vient de démissionner du staff technique de la formation de Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi. Permuté de son poste de sélectionneur des Léopards U23 récemment éliminés des éliminatoires des 11es Jeux africains de Brazzaville, Médard Lusadusu est déjà à l'œuvre

avec ces dames des moins de 20 ans depuis le 20 avril avec la première séance d'entraînement de la sélection féminine U20, enclenchant la préparation des éliminatoires. Pour la première séance des entraînements organisée au Centre technique Kurara Mpova de la Fécifa située dans la périphérie de la capitale sur la Nationale 2 allant vers la province du Bandundu, trente-six joueuses ont répondu présentes à la convocation du sélectionneur. En attendant les joueuses présélectionnées en provenance des provinces, la deuxième séance s'est déroulée le mardi au stade Tata-Raphaël. «*Nous avons commencé les séances pratiques depuis lundi. Compte tenu du temps, nous organisons trois journées de présélection parce qu'il y a un noyau ici à Kinshasa. Il y a d'autres joueuses qui doivent venir de Mbuji-Mayi, Lubumbashi et Goma. On fait des oppositions entre elles. Après, on fera des oppositions avec des équipes*



Léopards dames U20 à l'entraînement au stade Tata-Raphaël de Kinshasa

de jeunes garçons (des cadets et juniors)», a fait savoir Médard Lusadusu. Les joueuses seront internées au Centre technique Kurara Mpova. À propos de l'adversaire de la RDC, l'on apprend que les Panthères dames du Gabon débent la préparation de ce match la semaine prochaine. Et l'on se demande si la sélection féminine U20 gabonaise viendra défier la RDC à Kinshasa lorsque l'on sait que les Panthères dames

du Gabon ont écopé d'un forfait parce qu'elles ne se sont pas rendues le 21 février à Bamako pour affronter les Aigles dames du Mali dans le cadre des éliminatoires des 11es Jeux africains de Brazzaville. Toutefois au Gabon, on pense que la sélection féminine U20 devra être formée au terme de la première édition du championnat national de football féminin mise en place par la Fédération gabonaise de football. Notons que l'Afrique ne

dispose que de deux places qualificatives pour le Mondial dames U20 de football 2016. Les deux pays seront connus en octobre 2015, à l'issue de la dernière journée des éliminatoires. L'on rappelle que la 7^e Coupe du monde dames U20 organisée au Canada en 2014 a été remportée par l'Allemagne, vainqueur en finale du Nigeria par un but à zéro.

Martin Enyimo

JOURNÉE INTERNATIONALE DU JAZZ

Ray Lema en Concert à Alger

À l'initiative de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, Ray Lema livrera lors de cette journée, qui sera célébrée le 30 avril, un concert à la salle Ibn Zeydoun.

L'artiste s'était déjà produit en Algérie pour la première fois dans le cadre du Festival Culturel Panafricain. Toujours en quête de nouveautés, de découvertes, d'inspirations, son travail est certainement aujourd'hui une des plus belles synthèses entre musiques africaines et sons du monde entier. Ray Lema est connu en Algérie, dans le milieu du mouvement gnawi car il a enregistré « Safi », un album de référence, avec les Tyour gnaoua d'Essaouira, au Maroc. Amateur d'expériences fraternelles et d'alliances musicales, il a expérimenté la transe rythmique de musiciens gnaoua d'Essaouira dans un album bâti pour l'essentiel autour du répertoire traditionnel.

Paris Capitale du Jazz

Selon l'Unesco, le jazz est un vecteur de liberté d'expression et un symbole d'unité et de paix. «*Il brise les barrières et crée des opportunités pour la compréhension mutuelle et la tolérance; Il réduit les tensions entre les individus, groupes et communautés; Il favorise l'égalité des sexes; Il renforce le rôle des jeunes pour le changement social; Il encourage l'innovation artistique, l'improvisation, de nouvelles formes d'expression, et l'intégration de formes musicales traditionnelles dans de nouvelles; Il stimule le dialogue interculturel et valorise les jeunes issus de milieux marginaux*», explique-t-on. C'est la ville de Paris qui a été sélectionnée pour accueillir la Journée Internationale du Jazz 2015. Cette année, la manifestation s'inscrit au cœur de la célébration du 70^e anniversaire de l'Unesco. «*En période de changement et d'incertitude, nous avons plus que jamais besoin de l'esprit du jazz pour rassembler les peuples – en particulier les jeunes femmes et hommes –, pour protéger la liberté et le dialogue, pour tisser de nouveaux liens fondés sur le respect et la compréhension, pour encourager la tolérance et la coopération* », a fait savoir la directrice de l'Unesco, Irina Bokova, dans un message relatif à cette journée.

Patrick Ndongidi

DANSE

Le Festival Me Ya Be ouvre ses portes

La Cie Masdanza d'Espagne et le Ballet Okie-Okie vont opérer, ce 23 avril, à 19 heures le lancement de la cinquième édition sur la scène du Centre Wallonie-Bruxelles (CWB).

Le centre culturel belge qui va servir de cadre à l'ouverture et à la fermeture de l'événement de la Compagnie Jacques Bana Yanga, le 29 avril, accueillera en tout sept spectacles répartis en trois soirées d'entrée libre. À savoir que celle du 28 avril, la seconde du CWB est réservée à deux formations



L'affiche de la 5e édition du Festival international de danse Me Ya Be

locales, la Cie Losanganya et Kin-ouest crew. Quant à la troisième date, le 29 avril, elle a pour affiche les associations Donko Seko du Mali, Triangulation Kultural de France ainsi que la troupe congolaise G-break Dance.

Festival itinérant, pour le week-end, Me Ya Be a choisi de poser ses valises à l'Institut français pour des spectacles payants avec des entrées fixées à 2000 FC. Ainsi, les 24 et 25 avril à 19h, la Grande Halle va servir de tribune à des artistes du continent mais aussi d'Europe ainsi que d'Amérique du Nord et d'Amérique Latine. Vendredi, Judith Olivia, danseuse et chorégraphe de Madagascar sera découverte en primeur par le public. Il assistera également aux prestations successives de Rhina Centeno du Nicaragua et de l'hôte du festival, à savoir la Cie Jacques Bana Yanga. Samedi, ce sera au tour de Sarai Estremera d'Espagne, Nora Chipaumire des États-Unis et Daouda Keita du Mali d'investir la scène de la Halle de la Gombe.

Par ailleurs, il est à noter que le Festival international de danse Me Ya Be, comme à l'ac-

coutumée réserve un espace particulier au hip-hop. Il s'agit notamment de l'épreuve dédiée à cette culture urbaine qui donne l'occasion aux artistes de faire leurs preuves, quitte à concourir pour le podium. Cette fois, un concours de break dance est prévu pour les 26 et 27 avril au Kwilu Bar à partir de 18h30.

Voulue comme cordiale invitation de la Cie Jacques Bana Yanga à la danse, c'est cela que signifie Me ya Be, le Festival international de danse se tient à Kinshasa annuellement depuis 2011. À l'instar de la précédente édition, la quatrième, qui s'était tenue du 26 au 29 avril et avait connu la participation de danseurs issus de neuf nations étrangères accueillis par ceux de la place figurant dans l'affiche, Me Ya Be reçoit un nombre similaire de pays.

À la grande différence que la cinquième rencontre a choisi de s'articuler sur le thème évocateur «*L'égalité des chances pour tous* ». Ce, on le devine bien avec un accent particulier sur la participation des femmes artistes à cette grand messe.

Nioni Masela

SANTÉ PUBLIQUE

Pointe-Noire, épice de la rougeole au Congo

Les données présentées par le ministère de la Santé et de la population, le 24 avril dans la capitale océane, à l'occasion du lancement de la campagne de riposte contre cette épidémie, font état de 30 décès depuis le début de l'année sur les 788 cas de rougeole enregistrés à Pointe-Noire

La ville de Pointe-Noire a été reconnue officiellement par les autorités sanitaires du pays comme l'épicentre de l'épidémie de rougeole, signalée depuis le début de l'année dans quelques départements du pays, dont le Kouilou, le Niari, la Lékoumou, le Pool et la Likouala. C'est ce qui justifie le lancement de la campagne de riposte contre la rougeole, couplée à la Semaine africaine de vaccination (SAV) dans la 2e ville du pays. Ce sont les enfants de moins de 5 ans qui sont plus touchés par cette maladie, pourtant évitable par la vaccination.

« Conscient de la gravité de la situation, le gouvernement a mobilisé les acteurs nationaux et internationaux dans le but d'éradiquer cette épidémie. C'est pour quoi, à l'occasion de cette journée, j'en appelle solennellement aux mères, gardiennes de la vie, de faire vacciner leurs enfants contre la rougeole et contre toutes les autres maladies évitables par la vaccination afin de donner à nos enfants un bon départ dans la vie », a invité le directeur du cabinet du ministre de la Santé, Jean Philippe Gakosso, qui a lancé la campagne au Centre d'hygiène scolaire de Pointe-Noire, dans le 1er arrondissement Lumumba.

En effet, les opérations de riposte contre la rougeole vont

s'étendre dans les autres départements dans les tout prochains jours. Selon le représentant du ministre de la Santé et de la Population, en dépit des progrès enregistrés dans le domaine de la vaccination au Congo, des disparités sont encore élevées d'un département à un autre, d'un district sanitaire à un autre. Parmi des raisons évoquées, il a noté les difficultés liées à l'éloignement des centres de vaccination, l'insuffisance de mise en œuvre des stratégies avancées mobiles, et dans certains cas, le refus des parents de faire vacciner leurs enfants.

La vaccination un don pour la vie

S'agissant de la SAV, célébrée la dernière semaine du mois d'avril, elle se tient du 24 au 30 avril autour du thème : « La vaccination un don pour la vie ». Cette opération vise à vacciner 191 mille enfants de six mois à 5 ans. La vaccination constitue, selon Jean Philippe Gakosso, une des interventions majeures de santé publique dont l'impact sur la réduction de la mortalité infantile ne fait plus l'ombre d'un doute. Car, elle contribue pour plus de 30% à la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans. Il a, par ailleurs, invité les parents d'emmener leurs enfants au Centre de santé intégré le plus proche ou au



Les enfants accompagnés de leurs mères/credit photo Adiac

centre supplémentaire créé à cet effet. En plus de la vaccination, les enfants seront supplémentés en vitamine A.

La représentante de l'OMS au Congo, le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, a, de son côté, rappelé que la 5^e édition de la SAV revêt un caractère particulier, car elle a lieu dans un contexte où le Congo fait face à une importante épidémie de rougeole, avec comme épicentre Pointe-Noire. Elle a également précisé que les pays sont encouragés à poursuivre cette année, le renforcement de leurs programmes de vac-

ination dans le cadre du plan d'action de la Région africaine pour la vaccination 2014-2020. « Pour le Congo, le thème choisi répond aux défis auxquels le pays s'est engagé à savoir : Un Congo sans polio, sans épidémies de rougeole ni de fièvre jaune, à travers le renforcement de la vaccination de routine et l'organisation des campagnes de vaccination de qualité », a-t-elle indiqué.

Rappelons que le ministre de la Santé, François Ibovi, avait alerté le 3 avril dernier les partenaires multilatéraux et bilatéraux sur les 652 cas de rougeole

enregistrés à cette période. Il sollicitait par la même occasion, leur concours multiforme et habituel aux fins d'épargner les enfants congolais des menaces que représentent les flambées de rougeole et autres maladies à potentiel épidémique. « Vos dons et legs composés de vaccins anti rougeoleux, de sérum et vaccin antirabiques, de médicaments divers, de moyens de capture des chiens et de communication à large échelle aideront le gouvernement à faire face à ces épidémies », suggérait-il.

Parfait Wilfried Douniama

Plus d'une centaine d'enseignants sensibilisés à la fièvre à virus Ebola

Dans le cadre du partenariat signé le 30 novembre 2014 entre le ministère de la Santé, l'Unicef et la société de communication Airtel Congo visant à faire la prévention de la fièvre à virus Ebola dans les écoles primaires de la République du Congo, un séminaire de sensibilisation à ladite maladie regroupant les enseignants d'une quinzaine d'écoles de la ville océane s'est ouvert le jeudi 23 avril à l'école 5 février 1979 située au quartier Km4 dans le premier arrondissement Emery Patrice Lumumba. Celui-ci s'achèvera le mercredi 29 avril prochain.

Au cours de ce séminaire, les enseignants seront éduqués sur différents thèmes comme « Ce que nous devons savoir sur la maladie Ebola », « Qu'est-ce que la maladie à virus Ebola ? » « Quels sont les signes ? », « Comment attrape-t-on cette maladie ? », « Ce qu'il ne faut pas faire ».

Ainsi, selon les organisateurs, les enseignants auront pour mission, à l'issue de la formation, de faire le relai et de superviser le travail qui sera fait par les relais aux élèves. Expliquant pour leur part l'importance de ce séminaire, Justhelle Miyouma et Honorine Mban Ankina respectivement enseignantes à l'école primaire Pam-

bou Benjamin B et Ndende-Niengo A, ont signifié que : « Bien qu'actuellement le pays

n'est pas frappé par la fièvre à virus Ebola, les connaissances acquises pendant ce séminaire



Les participants au séminaire

permettront aux enseignants et à travers eux plusieurs élèves d'être mieux informés sur tous les risques que comporte cette maladie ».

Selon le ministère de la Santé et de la population, en décembre 2001, la République du Congo a enregistré les premiers cas de la fièvre à virus Ebola dans le vil-

lage Olloba, suite à des contacts avec des malades venus d'Ekatata au Gabon. L'épidémie a touché les districts de Mbomo et de Kellé, dans le département de la Cuvette-ouest, elle s'est poursuivie jusqu'en avril 2002. Au total, 57 cas dont 42 décès ont été dénombrés soit un taux de létalité de 73,7%. Ressurgie en décembre 2002, la deuxième épidémie de cette fièvre a pris fin en avril 2003. Celle-ci avait touché le district de Kélé (Villages de Yembélangoye et Mvoula) et le district de Mbomo, 143 cas avaient été enregistrés entraînant 128 décès et un taux de létalité de 89,5%. Déclenchée une fois de plus en octobre 2003 dans le district de Mbomo (village de Mbanza), la troisième apparition de cette épidémie a été maîtrisée en janvier 2004. Celle-ci a été précédée d'une épizootie qui avait touché surtout les primates (singes, gorilles et chimpanzés).

Séverin Ibara

HUMEUR

Quand la crise du militantisme trahit les partis politiques !

Lorsqu'on observe attentivement la chose politique, on a l'impression qu'au sein des partis politiques, se passe quelque chose d'étonnant. Serait-ce une mauvaise assimilation de la libre expression démocratique ? Cette chose n'est autre que la « crise du militantisme » qui se caractérise par la « trahison politicienne ».

Sans risque de nous tromper, une formation politique est une association « organisée » qui rassemble des citoyens unis par une philosophie ou une idéologie dont les objectifs restent la conquête et l'exercice du pouvoir. C'est donc une organisation au service d'une idée.

Un militant ou un adhérent n'est autre que ce citoyen appelé à défendre ladite philosophie pour avoir accepté de la partager. Pourtant, il n'est pas rare de voir des militants ou cadres agir en paroles et en actes contrairement à la vision de leurs formations politiques. Il est vrai que certains sont souvent rappelés à l'ordre par les textes mais une question demeure : ces gens-là ont-ils réellement compris le sens du « militantisme » ?

Disons-le sans gangs : la démocratie exige que la loi de la majorité soit respectée. Clamer le contraire, notamment sur la place publique, renvoie à la trahison. C'est là que commence la « crise du militantisme ». En clair, le militant ou l'adhérent ne doit pas trahir les idées de son parti à travers des communications indigestes quoiqu'au nom de la démocratie.

La démocratie, surtout au sein d'une formation politique exige que l'on se plie à la volonté du plus grand nombre. Donc lorsqu'on est réduit en minorité, on devrait savoir se taire hors des instances légales. Autrement, c'est faire le lit des « profito-situationnistes » qui n'attendent que ce moment pour anéantir « votre » formation politique.

D'où l'importance du triptyque : adhésion-conscientisation-action. Car la conquête des militants est une chose et leur moralisation pour des victoires certaines en est une autre. Hormis les congrès et les autres occasions de rassemblement, formelles, il semble que des formations politiques peuvent aussi initier plusieurs rencontres dans le genre des « universités » où des experts sont conviés pour des conférences-débats.

Un adage africain pour terminer : « *le sorcier rentre facilement dans une famille lorsque celle-ci a trop de querelles intestines stériles* ».

Faustin Akono

CARITAS

Plus de 200 millions de FCFA mobilisés pour la réhabilitation du centre de rééducation fonctionnelle

Environ 200 millions de FCFA ont été mobilisés pour la réhabilitation du centre de rééducation fonctionnelle de CARITAS. Ce montant a été rendu public à l'occasion de l'inauguration, le mercredi 22 avril, au quartier Fouks, dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou.

L'abbé Luc Poaty qui a présenté l'ouvrage a expliqué qu'il s'agit d'un bâtiment R+1 équipé, avec rez-de-chaussée, et comprenant un hall d'attente. On y trouve trois bureaux pour les consultations kinési thérapeutiques avec salle d'attente, un hall d'essayage, deux box d'essayage, deux blocs de WC, douches pour les agents. À l'étage, sept bureaux équipés, une cuisine, une salle de réunion de 60 places, etc. La réfection du bâtiment A et son équipement ont permis d'accroître les capacités d'accueil de ce centre avec une salle d'attente de massage pour enfants, une salle de gymnastique équipée, une salle de machines, un four

de fabrication des orthèses et prothèses, une salle d'attente des massages pour adultes, un parcours de malades comprenant une guérite, une salle de réception, des orientations et des aires aménagées. Le centre possède aussi un groupe électrogène de 45 KVA. Les travaux d'agrandissement, de construction et d'équipement de ce centre ont été financés par la société Total E&P Congo et le FNUAP. Dans son mot de circonstance, la ministre Émilienne Raoul, a rappelé que « *La coopération entre le gouvernement congolais et le FNUAP remonte à 1972, et depuis 2012, le ministère des Affaires sociales a signé une convention de partenariat avec Total E&P Congo en vue du renforcement des capacités des agents sociaux dans le privé* ». Elle a ajouté que « *son ministère a élaboré depuis quelques années le Plan national pour les personnes handicapées dont l'objectif est la pleine participation, l'égalité et le renforcement de l'autonomie*

des personnes handicapées en République du Congo ».

Interrogé par la presse, Jean Didier Maniangani, un malade suivi par ce centre a témoigné sur l'hospitalité du personnel et tous les partenaires qui œuvrent pour le bien-être des personnes handicapées. Le Centre existe depuis 1970 grâce à la volonté de la communauté des sœurs des Ponts. Caritas est une confédération internationale d'organisations catholiques à but caritatif, représentée dans 198 pays à travers le monde. Son nom vient du latin Caritas qui signifie amour de l'autre. La première association Caritas a été fondée en 1897 à Fribourg-en-Brisgau en Allemagne.

La cérémonie a connu la présence des préfets des départements du Kouilou et de Pointe-Noire, Fidèle Dimou et Alexandre Honoré Paka, ainsi que des représentants du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), de Caritas, et de la société Total E&P Congo.

Séverin Ibara

ORL

Les spécialistes congolais sollicitent des moyens modernes

Plusieurs conférences ont été organisées, le 21 avril, à l'hôpital général Adolphe-Sicé, situé dans la capitale économique, à l'occasion de l'ouverture du 2^e congrès de la Société congolaise d'oto-rhinolaryngologie (ORL) et de chirurgie cervico-faciale.

«La problématique de la surdité au Congo» est le thème qui a réuni les spécialistes congolais mais aussi les sachants du Centre mondial de l'audition, Institut de physiologie et pathologie de l'audition de Pologne. Définir la fréquence et la prévalence de la surdité au Congo est l'objectif général du congrès marqué à l'ouverture par la conférence sur « L'aperçu général de la surdité » par le Pr Adjibabi Wassi du Bénin suivi des communications sur « Le profil de la surdité à l'hôpital général Adolphe-Sicé » du Dr Sylvain Diembi et « Le profil de la surdité à l'hôpital général de Loandjili » du Dr Alain Bikindou.

Définie comme l'altération de l'acuité auditive, la surdité constitue un problème de santé publique. Il vient devant la cécité. Environ près de 270 millions de personnes sont atteintes dans le monde dont près de 2/3 dans les pays en voie de développement, qui manquent souvent de programmes de prévention et de personnel qualifié, a dit le Pr Adjibabi Wassi avant d'ajouter : « *L'atteinte de l'oreille externe ou oreille moyenne entraîne une surdité de transmission et quand c'est l'atteinte de l'oreille interne, on parle de la surdité de perception. Et quand ce sont les deux organes qui sont touchés, la surdité est mixte* ». Les causes de la surdité, les traitements à administrer au patient ont été également passés en revue au cours de cette communication à relent de pédagogie pour le personnel mais aussi pour le public composé des parents des malades.

Le Dr Sylvain Diembi et le Dr Alain Bikindou ont tour à tour présenté le profil de la surdité à l'hôpital général Adolphe-Sicé et à l'hôpital général de Loandjili. La surdité de la perception est la plus répandue dans ces deux

structures. C'est une pathologie à prédominance masculine. Les travaux mécaniques en milieu ouvrier constituent une des causes à côté d'autres comme l'exposition aux décibels, l'hérédité, les accidents... Dans les deux hôpitaux, le manque d'appareillage se pose avec acuité, ont-ils reconnu avant d'ajouter que ces causes peuvent être évitables par la prévention.

Les délégués du Centre mondial de l'audition, Institut de physiologie et de pathologie de l'audition de Pologne, conduits par le Pr Poitr Henryx Skarzysky ont présenté leur structure. C'est un hôpital moderne spécialisé, offrant des services médicaux dans le domaine d'ORL, d'audiologie, de phoniatry, de rééducation et de l'ingénierie biomédicale de niveau supérieur ainsi qu'un centre de recherche, de formation et de conférences parfaitement équipé exerçant une activité de recherche et d'éducation de grande envergure destinée aux spécialistes de Pologne et de l'étranger. Des communications ont été aussi faites sur la téléfonie et la télé-rééducation qui proposent des solutions les plus modernes de télémédecine en pratiquant des consultations à distance.

À travers cette collaboration, les spécialistes congolais en ORL ont proposé la mise en place d'une plateforme de travail mais aussi l'acquisition des prothèses et des consommables audio protoattiques. Saluant l'apport de leurs collègues de Pologne au congrès, le Dr Sylvain Diembi a dit : « *Là où se trouvent nos limites commencent votre compétence* ». D'autres communications ont été faites, c'est le cas de la chirurgie de l'oreille moyenne à l'hôpital général Adolphe-Sicé : implant auditif chez les patients avec surdité partielle ou totale, etc. Les séances de dépistage, organisées en marge du congrès, commencées le 20 avril ont pris fin le 22 avril. Elles visent la détection précoce des troubles. Le programme scientifique va se poursuivre avec les conférences les 29 et 30 avril.

Hervé Brice Mampouya

SEMAINE DU CINÉMA CONGOLAIS

Les films « Kaka yo » et « la Gailloise » sur les projecteurs

La semaine du cinéma congolais a été lancée le 21 avril au Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard de Pointe-Noire. Au menu, la projection de deux films « Kaka yo » de Sébastien Kamba et « la Gailloise » d'Amour Sauveur Memy.

Après plusieurs mois d'intense préparation, le rêve d'Alain-Rock Ngoma, directeur du Centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard, est devenu une réalité. Il est en effet l'initiateur de la semaine du cinéma congolais avec la société de production Inzo ya bizizi de Rufin Mbou Mikima en association Clap Congo de Claudia Haidara Yoka. « En organisant cet événement, nous voulons dire que le cinéma congolais existe aux côtés des autres arts. Il mérite d'être soutenu. Sa promotion et sa vulgarisation dépendent de l'adhésion de tous... Certes, plusieurs écueils subsistent encore dans la formation des cinéastes et acteurs mais cela ne peut être corrigé que par les ateliers, les rencontres professionnelles qui auront lieu en marge de la semaine. Des actions culturelles

dans les écoles sont également prévues au cours de la semaine qui dorénavant sera un événement annuel avec la projection de 70% de films congolais et 30% de films étrangers. C'est en travaillant avec les autres que l'on progresse », a reconnu Alain-Rock Ngoma à l'ouverture. Une initiative saluée du reste par Léonard Boumbat Hybouangad, directeur départemental des arts et des lettres de Pointe-Noire et de Marcel Poaty, conseiller socio culturel du maire de la ville.

Kaka yo ou « Rien que toi » est un court métrage de 26 mn. Il est l'oeuvre du directeur de la photo, Sébastien Kamba, âgé de 74 ans aujourd'hui. Ce film tourné en 1965 marque la naissance du film congolais. Sa trame est une aventure amoureuse entre deux amants qui veulent se marier. Mais leur désir est court-circuité par un féticheur. Drame émotionnel et affectif, cette aventure passionnelle se déroule dans Brazzaville, cité moderne qui vit encore les premières années post indépendances.

« Un an après mon retour de

formation en France, j'ai tenté ce pari de réaliser un film avec les moyens modestes que nous avions à l'époque à la télévision nationale. Un film qui reçut du reste la médaille d'argent au festival du film amateur de Cannes en 1977. La palme d'or ayant été remportée par le célèbre cinéaste sénégalais Sembène Ousmane qui ne peut s'empêcher de dire Allez voir au Congo, il s'y passe aussi des choses intéressantes en matière de cinéma. 50 ans plus tard, quand je revoie ce film, je constate qu'il est plein d'enseignements avec ces costumes d'autrefois, cette ferveur de la ville et aussi cette prouesse technique qui nous a permis de nous jeter à l'eau et tenter quelque chose d'historique », avoue le réalisateur à la fin de la projection.

L'acculturation, l'autre drame « La Gailloise » d'Amour Sauveur Memy est le deuxième film de la soirée que le public a apprécié. Sophie, une jeune adolescente regagne son pays natal après plusieurs années passées en France. Un retour au bercail qui se transforme en

cauchemar car cette dernière a du mal à s'adapter au mode de vie modeste de ses parents. Pire encore, elle a importé avec elle, la civilisation occidentale que son entourage a du mal à accepter. Une opposition de cultures qui fera longtemps jaillir des étincelles. Après des mois d'insoumission, la raison va enfin l'emporter et la « Française » s'est remise au goût de ses parents. C'est un drame existentiel qu'Amour Sauveur a mis en image : l'acculturation des Africains.

D'autres films seront projetés au Centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard, à l'Espace Yaro à Loandjili, à l'Inspection sectorielle de la jeunesse de Tié Tié et dans différents lieux publics de la ville avec au programme des films de Gilbert Ndunga, Alain Baker, Lisbeth Mabilia, Ori-Huchi Koza, Richi M. Mbebelé, Rufin Mbou Mikima, Charles Okoumou, Dollestin Bazza, Amog Lemra, Eddy Mikolo, David Mahoungou, Delphes Kifouani, Said Bongo, Claudia Haidara Yoka, Jean-Michel Tchissoukou. Une kyrielle de films courts et longs qui

marquent la vitalité du 7e art congolais qui ne demande que soutien et considération.

Des ateliers thématiques (image, écriture de scénario, jeu d'acteur) sont également prévus pour renforcer les connaissances des cinéastes. Sont également au programme les actions culturelles dans les écoles avec de projections de films vidéos suivies d'échanges entre réalisateurs et élèves. Chaque projection étant précédée d'un quizz de culture générale sur le cinéma congolais. La clôture qui intervient le 25 avril sera marquée en matinée par la rencontre professionnelle suivie en mi-journée de la conférence « 50 ans du cinéma congolais, quel bilan » et des projections de films en soirée. À travers cette première expérience, la coordination de la semaine du cinéma congolais veut emmener le public à découvrir et consommer nos films, intéresser les réseaux de distribution afin que nos films soient diffusés sur les chaînes de télévisions internationales ainsi qu'au niveau local.

Hervé Brice Mampouya

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Les jardins du livre verront le jour à Pointe-Noire

« Il love lecture » est le thème qui a réuni le 23 avril dans la salle de conférence de la chambre consulaire de Pointe-Noire, écrivains, éditeurs, imprimeurs, libraires, marchands de journaux. Tous, sont venus parler de la problématique du livre à la faveur de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

Les exposés, la présentation des ouvrages nouvellement parus et la séance de dédicaces des livres ont dominé cette activité organisée par la direction départementale du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire. c'est en hommage aux écrivains disparus à cette date tels Cervantes, William Shakespeare, Linca Cartiliano de la Vega et bien d'autres que l'Unesco a décidé de célébrer la journée mondiale du livre depuis 1995. Une journée qui rend hommage aussi au livre et à l'auteur mais encourage également chacun particulièrement les jeunes à découvrir les plaisirs de la lecture et à respecter l'irremplaçable création des acteurs au progrès social et culturel.

« Les livres sont des plateformes inestimables pour la liberté d'expression et la libre circulation de l'information, qui sont des composantes essentielles de toutes les sociétés d'aujourd'hui. L'avenir du livre en tant qu'objet culturel est inséparable du rôle de la culture dans la promotion des voies de



Les écrivains de Pointe-Noire échangeant avec Alphonse Kala, DD livre et lecture publique crédit photo»Adiac»

développement plus durables et inclusives », a dit Mme Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco dans son message international lu par Marie Françoise Moulady Ibovi, écrivaine. Pour Alphonse Kala, directeur départemental du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire, le livre est essentiellement utile parce qu'il contient le savoir dont l'homme a besoin pour s'épanouir et contribuer efficacement et avec efficacité à l'oeuvre de civilisation. « Le livre est le coffre fort de la pensée humaine. Il témoigne de l'être et de son vécu à travers

le temps et l'espace. Qu'il soit broché, relié ou virtuel, le livre est notre outil le plus sûr d'épanouissement et d'évasion », a-t-il renchéri.

« Pourquoi lire ? » est le thème de l'exposé de l'écrivain Joseph Ona-Sondjo qui a montré la dimension plurielle du livre qui sert entre autres à informer, distraire, faire évader et faire accéder à l'éducation.

« Le livre et les nouvelles technologies de l'information et de la communication » a été exposé par Georges Mavouba Sokate qui a montré la complémentarité du livre comme support pa-

pier et le livre virtuel.

Quant au relieur Daniel Moukila, il a entretenu l'auditoire sur la nécessité du maintien de la qualité du livre car a-t-il dit « la destruction d'un livre ressemble à la mort d'un enfant ». La représentante de la Maison d'édition du livre LMI, après avoir présenté sa structure a exposé sur la situation actuelle du livre et les perspectives d'avenir. En dépit de quelques problèmes structurels et matériels évidents, la maison s'attèle néanmoins à améliorer les conditions de travail, avoir tout le matériel nécessaire mais

aussi à agrandir le comité de lecture pour répondre aux attentes des écrivains « L'avenir du livre est promoteur à condition que tout le monde apporte sa pierre à l'édifice », a-t-elle ajouté. Cette communication a été suivie par celle d'Anne Marie Kibongui, présidente des Editions Cultures Croisées basées en France et dont elle assure la représentation à Pointe-Noire. Un éditeur a déjà permis la publication des ouvrages de nombreux écrivains confirmés ou en herbe à des conditions avantageuses. Cependant, elle a déploré l'empressement de certains écrivains à vouloir impérativement publier à l'étranger oubliant que l'acceptation des manuscrits par les grandes maisons d'édition occidentales est loin d'être évidente surtout que les textes soumis comportent beaucoup d'incorrections syntaxiques.

Après la présentation des ouvrages nouvellement parus par leurs auteurs, Alphonse Kala a présenté un des chevaux de bataille de son action qui consiste à organiser les jardins du livre. Une activité qui va amener le livre vers le public. La direction départementale du livre et de la lecture publique compte organiser une fois dans le mois cette activité en choisissant de façon tournante un arrondissement de la ville où seront exposés les livres qui pourront être achetés le cas échéant.

H.B.M.

FOOTBALL

L'arbitre international Simon Bantsimba tire sa révérence

La mort de l'arbitre international de football, Simon Bantsimba, le 19 avril dernier vient de plonger à nouveau le football congolais dans la consternation. Les témoignages et les hommages de ses amis, proches et parents ne cessent de se succéder pour celui qui incarne des années durant le succès et l'auréole du sifflet congolais.

Militaire de profession, Simon Bantsimba a su concilier le métier des armes et le football dont il fut toute sa carrière un des sifflets références du Congo aux côtés de Joseph Blanchard Angaud, Engoua, Denis Obambet, Souekolo, Omer Yengo, Ondziel Ndinga, Hugues Opangault, Kokolo Kopa, Souekolo, Osseté Poto...

Arbitre autoritaire et intransigeant, Simon Bantsimba le fut durant toute sa carrière débutée dans les années 70 comme arbitre-ligue. Bien côté par ses pairs et par le public du fait de son impartialité, il va rapidement franchir les étapes : arbitre fédéral à partir de 1981, puis international quelques années plus tard. Ce qui lui donna l'occasion de silloner l'Afrique, officiant de nombreuses rencontres sur le

continent, recueillant à chaque sortie la marque de confiance de la Confédération africaine de football (Caf). Présent lors des CAN 1986 en Egypte et 1988 au Maroc, Simon Bantsimba a aussi dirigé les matchs de la coupe du monde des cadets en 1985 en Chine et 1987 au Chili. Lors du dernier tour des éliminatoires de la CAN 1986, il eut l'insigne honneur et la lourde responsabilité de diriger la rencontre Zaïre-Maroc en septembre 1985 à Lubumbashi. Le penalty accordé au Zaïre à quelques minutes de la fin du match mais raté par l'attaquant zaïrois Kabongo Ngoy, qui vit son tir être détourné par l'excellent gardien Badou Zaki a alimenté pendant longtemps la polémique. Cela ne l'empêcha pas d'être présent à la CAN l'année suivante.

Homme au tempérament parfois nerveux, Simon Bantsimba n'a pas eu que d'amis dans le football mais aussi dans la vie. Il n'hésitait pas de répondre à sa manière aux provocations de certains supporters troublions lors des matchs au stade de la Révolution mais aussi à certains commentaires jugés excessifs de certains journalistes trop sévères à l'endroit de l'homme en noir qu'il fut. Membre de la commission des arbitres à la fédération congolaise de football, Simon Bantsimba fut très ouvert et ne cessait de conseiller les jeunes arbitres au respect des 17 lois du football.

Simon Bantsimba est né le 30 mars 1950. En tant que militaire, il aimait se faire respecter dans la vie, dans son métier d'arbitre et dans la famille en gardant toujours la bonne humeur et la simplicité qui l'ont toujours caractérisé le long de sa vie avant qu'il ne tire sa révérence.

Hervé Brice Mampouya



L'arbitre Simon Bantsimba crédit photo Adiac

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE FOOTBALL FÉMININ

Fleur du Ciel à bout d'argument face aux Rayons du soleil

La deuxième journée du championnat départemental de football féminin s'est soldée le 22 avril au Complexe sportif de Pointe-Noire par la victoire des Rayons du Soleil face à Fleur du Ciel, 2-0. Une victoire qui permet à la formation des Rayons du Soleil de se relever après la défaite de 0-2 face à l'AC Léopards en match d'ouverture.

La formation des Rayons du Soleil s'est distinguée grâce au doublé de Vientshy Bamboula respectivement à la 25e minute et la 60'. L'addition serait trop salée si Queen Ndzoussi avait réussi à placer au fond du filet le penalty obtenu à la 67' mais, la gardienne de but de Fleur du Ciel, Marie-Blanche a freiné l'hémorragie. Son adversaire, Fleur du Ciel pris par le cou a joué avec l'expérience des filles pour sauver la journée car, les deux tiers de l'équipe sont arrivés la veille du match sans entraînement. Déstabilisée en début de cette saison avec le départ de son ossature au profil de l'équipe adverse pour certaines et dans les équipes de Brazzaville pour les autres, Fleur du ciel a sauvé les meubles grâce à quelques anciennes joueuses expérimentées et la gardienne de but, la centrafricaine Marie-Blanche. Ainsi, les quelques attaques menées

ont failli payer à la 75' mais, le penalty de Rita Sangolo qui devrait permettre la réduction du score a été repoussé par Sacrée Taty. maintenant le score à 2 - 0. Malgré cette défaite, Annick Ndombi et ses coéquipières promettent de travailler davantage la main dans la main pour ne pas fléchir face à AC Léopards le 29 avril prochain dans les mêmes installations avant la rencontre ASP-Diables noirs comptant pour le match remis du championnat national. « Elles nous ont battus parce que la majorité des filles ne jouait plus. Nous étions appelées juste pour le match. Mais, nous sommes toutes d'accord pour se mettre au travail dans l'unité afin d'améliorer nos résultats au prochain match. Nous croyons toutes que notre prochaine victime c'est l'AC Léopards le 29 avril. Nous sommes déterminées à briser le mythe avec cette équipe que nous n'avons jamais battu depuis sa création », a rassuré Annick Ndombi qui a, par ailleurs, encouragé la nouvelle présidente de la commission nationale de football dans sa politique de renaissance de la discipline et appelé tout le monde à être sincère envers elle. De son côté, l'entraîneur Teddy Taty a déclaré que « Nous avons pris le

championnat dans la précipitation après avoir perdu la grande partie de nos joueuses cette saison. L'équipe est donc en train de se reconstituer puisque jusqu'à trois jours du match on n'avait pas encore l'ossature. Nous allons nous mettre sincèrement au travail car notre objectif est le championnat national et la Coupe du Congo ».

Par contre l'entraîneur des Rayons du Soleil, Alfred s'est dit très content de ses joueuses, « Je suis très content des enfants et nous allons continuer à travailler pour la suite de la compétition », a-t-il souligné alors que la buteuse du jour est quant à elle déterminée pour remporter le titre départemental. « Je l'avais promis après notre défaite face à Léopards parce que j'étais absente. Aujourd'hui je suis très contente et je continue à croire au titre ». Rappelons que la troisième journée du championnat est prévue pour le 29 avril avec la rencontre AC Léopards/Fleur du Ciel. Cependant au classement provisoire, AC Léopards est premier avec 3 points, un match joué suivie des Rayons du Soleil 3 points avec deux matchs joués et Fleur du Ciel zéro point avec un match joué.

Charlem Léa Legnoki

PÉTANQUE

Les Ponténégrins se préparent pour le championnat national

Six triplettes prendront part à ce championnat qui sera organisé à Brazzaville. En attendant la précision de la date de la compétition par la Fédération congolaise de la pétanque, plusieurs concours sont annoncés dans la ville océane pour une meilleure préparation des boulistes

L'information a été donnée par le président de la ligue de Pétanque de Pointe-Noire, René Mampassi, lors d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville. « Nous nous préparons actuellement pour le championnat national. Pendant cette période morte, nous essayerons d'organiser les concours chaque semaine pour garder les joueurs en forme », a-t-il indiqué.

À la différence des autres disciplines où la qualification des clubs au championnat national dépend des résultats du championnat départemental, à la pétanque tous les clubs, malgré le classement du championnat départemental, présentent une triplette. Pour le cas de Pointe-Noire, les six clubs présenteront chacun une triplette au championnat national. René Mampassi a, en effet, souligné le bon niveau des boulistes ponténégrins. Ces derniers avaient remporté le concours des meilleurs tireurs lors de la dernière édition du championnat national à Brazzaville en occupant les deux premières



René Mampassi «Photo Adiac»

places devant Brazzaville. Le président de cette ligue a aussi noté quelques difficultés financières qui les embarrassent pendant l'organisation du championnat, voir les concours au niveau départemental. Pour ce faire, il a lancé un appel aux sponsors et à tous ceux qui aiment la discipline de les soutenir. « Nous ne demandons que le minimum pour organiser régulièrement les concours et le championnat pour que notre département occupe toujours les premières places au niveau national », a-t-il dit. Rappelons que le championnat départemental de Pointe-Noire de la saison 2014-2015 a été remporté par AITEC de Songolo. Et chaque club avait présenté trois triplettes.

Ch.L.L.

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

«L'Œil du peuple» prône le changement

Le président de la plateforme des associations de la société civile « Œil du peuple », El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, a échangé le 25 avril avec la presse sur un thème « Le peuple congolais face à son destin ». Au fond, la révision ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 a dominé cet échange.



Bopaka animant la conférence (crédit-adiac)

El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka a rappelé qu'une cellule de réflexion a été mise en place au sein du mouvement depuis octobre 2013 avec la mission d'examiner la Constitution du 20 janvier 2002.

Il ressort de ce travail réalisé par la cellule plusieurs faiblesses constatées au niveau de la loi fondamentale. L'Œil du peuple épingle entre autres aspects de trop ou manquants : le régime présidentiel, la durée et la limitation du mandat du président, la limitation du nombre des mandats des parlementaires, l'élection des maires, le pouvoir des notables et des chefs coutumiers et l'incohérence sur l'âge limite du candidat au poste de Président. « La Constitution doit être changée pour corriger les faiblesses. L'hypothèse de changement de constitution sous la forme du régime actuel se justifie et se fonde sur le dysfonctionnement et l'incohérence de la forme actuelle d'organisation et de fonctionnement des institutions politiques mises en place

par la Constitution du 20 janvier 2002, notamment dans les rapports entre l'exécutif et le législatif », a indiqué le conférencier.

En effet, poursuit El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, la cellule de réflexion a rédigé un projet d'une nouvelle constitution depuis 2013 et propose une démarche à suivre. Ce projet a été remis aux institutions de la République, aux formations politiques et aux associations depuis 2014.

Parmi les recommandations formulées, on note la convocation d'une concertation nationale citoyenne sur la supervision ou non du changement de la constitution actuelle en associant toutes les forces vives de la nation, la fixation

des conditions de la transition et du changement de la constitution par une loi organique. Les interventions ont été focalisées sur l'absence des représentants des partis politiques à cette conférence de presse, la position de la communauté internationale sur le changement ou non de la constitution, la divergence d'opinions sur la question de la constitution et le dialogue national, etc.

« Le dialogue national est le seul espace pour examiner tous les problèmes de la Nation », a déclaré El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka. Signalons que le projet de la nouvelle constitution n'a pas été présenté aux journalistes présents à cette conférence.

Lydie Gisèle

ADMINISTRATION JUDICIAIRE

Les greffiers interdits d'établir le casier judiciaire et le certificat de nationalité

L'établissement de ces deux pièces administrative ne relève pas du ressort des greffiers. Depuis plus d'une année, le Tribunal a institué un service pour les délivrer gratuitement afin de mettre fin à certains abus du côté des services judiciaires.

Cette remise à l'ordre a été prononcée au cours de la cérémonie de prestation de serment de 21 nouveaux auxiliaires de justice admis au rang de greffiers depuis le 18 avril dernier. En effet, la gratuité n'existe que dans les textes et sur l'écrêteau, à l'entrée du Palais de justice alors que la réalité est autre. Toute personne manifestant le désir de s'en procurer devrait déboursier la somme de 1500, voire plus. Dès qu'un individu franchit le portail, il est accueilli par un agent du ministère public qui lui propose ses bons offices. Sauf que le demandeur doit laisser quelques plumes.

« Vous ne devez pas passer du temps dans les couloirs de la maison de la justice. Vous devez vous distinguer par le travail pour lequel vous êtes là. Ne faites pas comme vos aînés. Laissez le certificat de nationalité et le casier judiciaire au service institué », a martelé le Tribunal. Parmi les consignes : le respect exigé de la hiérarchie

tel que prévue dans l'organigramme. Les greffiers sont priés de s'y conformer comme le font déjà leurs anciens. « Faites un effort de mettre de côté l'ensemble des diplômes car l'humilité précède la gloire. Apprenez auprès des anciens, car ici c'est la pratique. Soyez les meilleurs greffiers, si cela est votre conviction. Vous êtes jeunes ce qui signifie que vous apportez de l'énergie », a souligné le barreau de Brazzaville. Le greffe, a-t-on rappelé, est la porte d'entrée et de sortie du tribunal.

Ces nouveaux greffiers, pour la plupart des jeunes, sortis de l'École nationale d'administration et de magistrature, forment désormais l'ensemble des services administratifs de juridiction.

« Je le jure et je promets loyalement de remplir mes fonctions (...) », ont déclaré ces techniciens de la procédure qui ont plusieurs rôles à jouer dans l'arsenal judiciaire. Ils sont chargés de rapporter par écrit les échanges lors des audiences ; ils sont les conservateurs des archives des magistrats et délivrent les copies de jugement ; ils ont aussi le rôle d'assistants des magistrats, ils confèrent leur authenticité aux actes des magistrats, etc.

Nancy France Loutoumba

RÉFLEXION

Libye : va-t-on connaître enfin la vérité ?

Qui aurait dit, ces derniers mois, que les tragédies en série survenant au large des côtes libyennes et l'afflux dramatique de migrants africains vers les côtes italiennes rouvriraient brutalement l'une des pages les plus obscures de l'Histoire moderne ? Oui, qui aurait imaginé que la noyade en Mer Méditerranée de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants en quête d'asile aurait comme conséquence de faire ressurgir au cœur de l'actualité le complot ourdi, il y a quatre ans, par un petit groupe de puissances dans le but d'abattre Mouammar Kadhafi ?

Les conséquences de cet assassinat, perpétré dans l'illégalité la plus totale, quoi qu'en disent la France, l'Angleterre et les États-Unis, sont telles pour l'Europe aujourd'hui que la vérité va inévitablement surgir du bunker où on l'avait enfermée. Et cette vérité, que l'on voit se dessiner, à petits pas, sera si terrible qu'elle creusera un fossé entre les nations du Vieux continent qui jusqu'à présent affirmaient leur entente, mais qui vont découvrir que deux d'entre

elles ont agi sans les consulter, provoquant les drames humains que l'Union européenne s'avère désormais incapable de gérer.

N'anticipons pas sur les chapitres à venir de la pièce à tous égards dramatique qui se joue dans le moment présent, mais rappelons une fois de plus que ce qui se passe sous nos yeux effarés au large de la Sicile était inévitable dès lors que l'on abattait le « guide libyen ». Car l'implosion de la Libye ne pouvait avoir comme conséquence, à terme plus ou moins rapproché, que de plonger dans le chaos l'immense zone du Sahel et de transformer cette partie de l'Afrique en une zone où proliféreraient les trafics les plus dangereux.

Les puissances qui ont commis cette erreur stratégique ne peuvent se cacher derrière personne, ni tenter de s'en défaire sur des tiers. Car l'Union africaine avait prévenu la communauté internationale des conséquences dramatiques que ne manquerait pas d'avoir la chute du « Guide » libyen. Et certains de ses

dirigeants, Denis Sassou N'Guesso en particulier, n'avaient pas hésité à risquer leur vie en se rendant sur place pour convaincre Mouammar Kadhafi de se retirer en instaurant une transition qui aurait évité les drames que nous vivons aujourd'hui. Sans, bien sûr, être écoutés par des hommes d'État pour qui l'Afrique n'était pas encore « entrée dans l'Histoire ».

Pourquoi les nations occidentales ont-elles ignoré délibérément la solution pacifique qui se dessinait ainsi ? Pourquoi Nicolas Sarkozy, alors Président de la République française, a-t-il décidé, contre l'avis des hauts responsables qui l'entouraient, de lancer l'opération aérienne ayant permis l'assassinat du « Guide » ? (1) Qu'est-ce qui peut expliquer le revirement brutal de la plus haute autorité française recevant avec un faste inégalé, à Paris, Mouammar Kadhafi pour, ensuite, mettre sur pied le dispositif militaire qui devait l'abattre ?

Les conséquences de cette tragédie sont telles aujourd'hui que ceux qui l'ont organisée vont devoir s'ex-

pliquer, devant la communauté européenne d'abord, devant la communauté internationale ensuite. Et cela nous promet des révélations qui feront voler en éclat le miroir aux alouettes que l'on avait dressé pour dissimuler la vérité.

La chemise blanche du très médiatique Bernard-Henry Lévy, qui soutint cette sinistre farce à grands renforts de déclarations enthousiastes, risque fort d'en sortir quelque peu salie.

Jean-Paul Pigasse

(1) Lire, sous le titre « Le jour où Nicolas Sarkozy décida d'intervenir en Libye », la relation faite par le site Internet Mondafrique (www.mondafrique.com) de la réunion du conseil interministériel qui s'est tenue le 7 mars 2011 à l'Élysée, réunion au cours de laquelle Nicolas Sarkozy décida, contre l'avis de ses ministres et de ses conseillers, d'intervenir en Libye pour chasser Mouammar Kadhafi du pouvoir.